

Les deux Ivoiriens, symboles de l'incroyable gâchis estival
MCO: Un douteux rapport qualité-prix!

P.11

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7070 - DIMANCHE 29 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

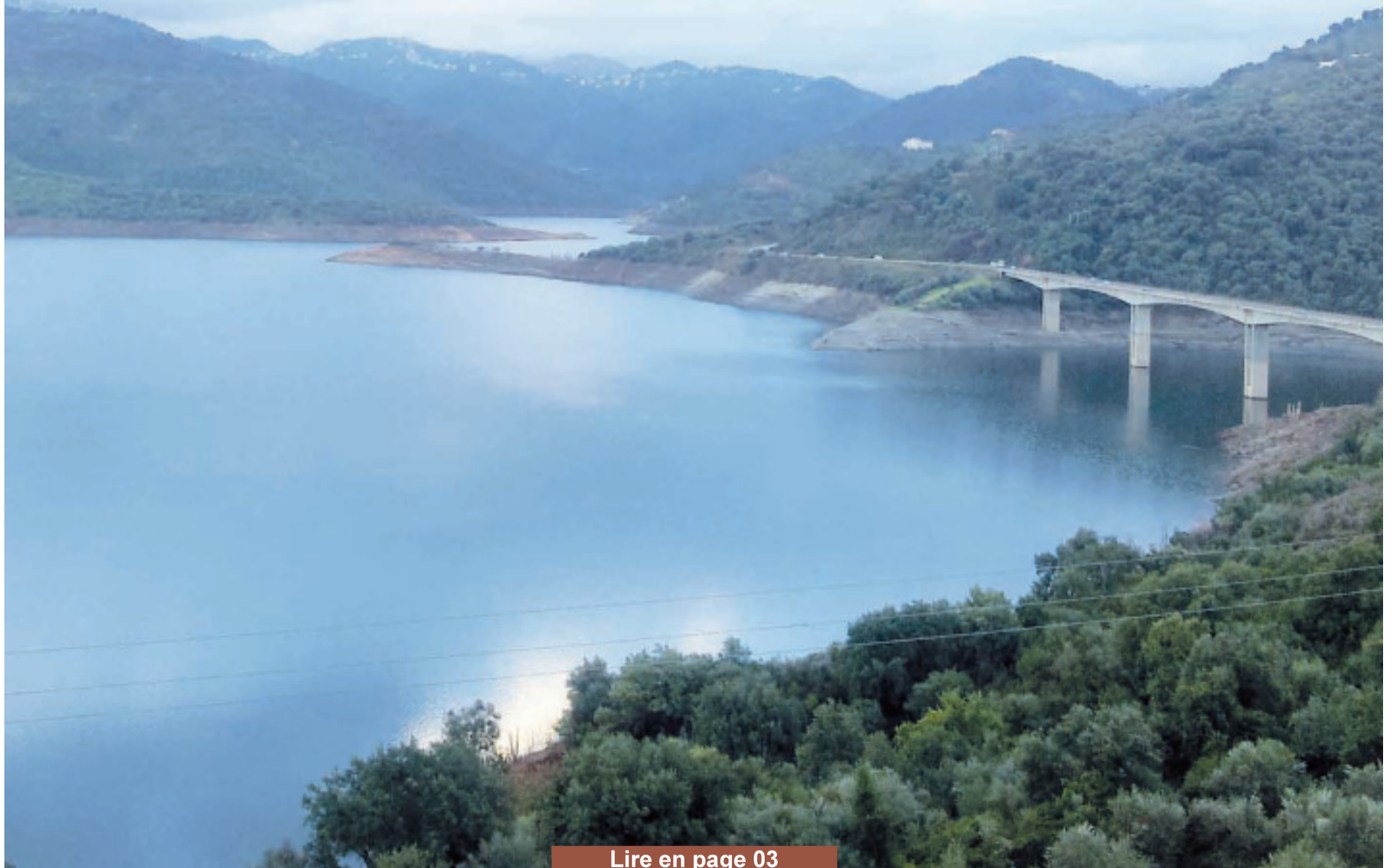
Secteur de l'Habitat en 2024
**Un record de réalisations
et un nouveau
programme AADL**

P.04

**Ressources hydriques
non conventionnelles**

Une solution au problème d'eau

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, a affirmé jeudi que la stratégie du secteur en matière d'approvisionnement en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie, repose sur l'exploitation des ressources non conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée, ainsi que sur l'interconnexion des barrages et des grands transferts d'eau.



Lire en page 03

P.07

ORAN

Commerce

La contrefaçon prend de l'ampleur

70ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération

Conférence historique sur des massacres perpétrés par la France

Festival de la chanson oranaise

Bel hommage rendu à El Bahia



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Justice

Installation des membres de la Commission nationale du droit international humanitaire



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a supervisé, jeudi au siège du ministère, en sa qualité de président de la Commission nationale du droit international humanitaire, l'installation des membres de la Commission pour son nouveau mandat, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. "La Commission nationale du droit international humanitaire, créée en vertu du décret présidentiel 08-163 du 4 juin 2008, est un organe consultatif permanent sous l'autorité du ministre de la Justice, garde des Sceaux, composé de 24 membres représentant différents

ministères et organismes nationaux et chargé de l'assister, de ses avis et études, sur toutes les questions qui concernent le droit international humanitaire", précise la même source. La Commission a notamment pour mission "de veiller à promouvoir la mise en œuvre du droit international humanitaire, à organiser des rencontres et conférences, à proposer les mesures nécessaires pour la mise en conformité du droit national avec les règles du droit international humanitaire et à contribuer à la diffusion et au renforcement de la culture juridique dans ce domaine", selon la même source.

Partenaire officiel de la protection civile

Ooredoo accompagne le semi-marathon de Ghardaïa



Partenaire officiel de la protection civile, Ooredoo a accompagné, la 11ème édition de la compétition nationale du semi-marathon en milieu désertique de l'agent de la Protection Civile organisée récemment dans la wilaya de Ghardaïa. Cette compétition sportive a été marquée par la présence des autorités locales de la wilaya de Ghardaïa, des hauts responsables de la protection civile, ainsi que de cadres de Ooredoo. Ce rendez-vous annuel du semi-marathon

qui a réuni cette année plus de 250 participants venus des différentes wilayas, constitue un défi pour les agents de la protection Civile, mettant en lumière leur endurance, leur détermination et leur esprit sportif, tout en leur permettant de découvrir les paysages enchanteurs du grand Sahara Algérien. À travers cet accompagnement, Ooredoo réitère son engagement pour le soutien des événements sportifs visant notamment à promouvoir le potentiel touristique Algérien.

Centrales solaires de 3.200 MW

Le projet entre bientôt dans sa phase d'équipement

Le projet de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 3.200 mégawatts (MW), lancé cette année, entrera bientôt dans sa phase d'équipement, suite à l'achèvement des travaux de génie civil, a indiqué, mercredi à Alger, Boukhalfa Yaïci, directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GEC'A). Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du plan global visant à installer une capacité totale de 15.000 MW d'ici 2035, "affiche un taux d'avancement de 15 %, les travaux de génie civil étant désormais terminés", a précisé M. Yaïci à l'APS, en marge du deuxi-

me atelier international sur les énergies renouvelables, organisé sous le thème "La transition énergétique : perspectives et défis" par le Club algérien de l'excellence et des hautes compétences (ACEHC). "Les travaux de terrassement, les clôtures et la préparation des sites ont été finalisés par la majorité des entreprises, qui vont désormais passer à la phase de fabrication, d'équipement et d'installation", a expliqué le directeur général de GEC'A, dont plusieurs entreprises membres sont impliquées dans ce projet pour lequel près de 3 milliards de dollars ont été mobilisés.

Tournoi «Radiouse - Hiver Foot»

Belloumi, Kouici, Megharia, Betrouni, Hansal honorent les champions



Dans une ambiance des grands jours avec un public de rêve au mini-complexe sportif Reguig Abdelkader, se sont déroulées les finales du 16ème tournoi "Hiver Foot". Les lauréats étaient: Djaouhara Temouchent, Barmada Relizane, Ain Fakroun (Oum Bouaghi), Ain Nouissy (Mostaganem), en U9, U11 et U13. Pour la catégorie Sénior, la palme est revenue à l'équipe du quartier Derb d'Oran. Tous ces champions ont été honorés par les personnalités politiques et sportives présentes, Chafi Kada, le président de la Radiouse, Adel Tedjar, directeur de la Jeunesse et des Sports, Lakhdar Belloumi, Mustapha Kouici, Omar Betrouni, Megharia, Belabbes, Foussi, Chemaa, Khat, Zerrouki et Mo-

hamed Hansal, ex-arbitre international avec des médailles, des coupes et des cadeaux de valeur. Les équipes qui ont obtenu la 2ème place ont aussi reçu l'hommage qu'elles méritent pour avoir montré le meilleur d'elles mêmes. Un encouragement qui leur permettra d'aller de l'avant, comme celui donné aux encadreurs et aux entraîneurs qui œuvrent à éduquer sportivement et socialement la jeunesse dans un sens positif et ce grâce aux efforts constants des responsables du pays par l'apport de terrains de proximité et d'aides diverses à la jeunesse à travers l'ensemble de l'Algérie. Ces réalisations qui jouent un des rôles fondamentaux dans la lutte contre les différents maux sociaux.

Concours de recrutement

Changement de l'horaire de l'examen du soir du vendredi 3 janvier

Le groupe Sonatrach a annoncé, vendredi dans un communiqué, le changement de l'horaire de l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025, au niveau de tous les centres concernés par le concours national de recrutement qui se déroulera du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025. "Sonatrach informe tous les candidats inscrits pour passer l'examen du soir du vendredi 3 janvier 2025 d'un léger

changement de l'horaire de cet examen au niveau de tous les centres concernés. Ainsi, l'examen aura lieu de 15h00 à 17h30, contrairement aux autres jours", précise le communiqué. A cette occasion, le groupe a invité tous les candidats concernés à "respecter le nouvel horaire, en s'assurant de se présenter à l'heure indiquée munis des documents requis", ajoute la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Ressources hydriques non conventionnelles

Une solution au problème d'eau

Par B.Habib

Si il est un des domaines stratégiques sur lesquels l'Algérie a pris les devants, c'est incontestablement celui de l'approvisionnement en eau potable, au vu des aléas climatiques qui prévalent dans le monde avec leur corollaire, les déficits pluviométriques. La construction de barrages, la densification des stations de relevage et d'épuration et la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer sont autant de mesures qui vont dans le sens légitime de l'amélioration de la prise en charge qualitative des deux préoccupations majeures des citoyens: l'approvisionnement régulier en eau potable et l'amélioration de la rentabilité des terres agricoles pour atteindre les performances de l'autosuffisance alimentaire, à travers l'augmentation des rendements du fait de la production agricole, dans la mesure où on consent à admettre que le problème de manque d'eau n'épargne pas aussi le secteur de l'agriculture, au vu des faibles apports en pluviométrie relevés ces dernières années dans le pays. Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, mise beaucoup sur l'apport des ressources non conventionnelles. Il a affirmé, jeudi, que la stratégie du secteur en matière d'approvisionnement en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie, repose sur l'exploitation des ressources non conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée ainsi que sur l'interconnexion des barrages et des grands transferts d'eau. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a indiqué qu'en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les wilayas inté-

rieures, situées dans un rayon de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer, bénéficieront de l'eau potable qu'elles produisent, ce qui améliorera nettement le service public de l'eau potable. Par exemple, la future station de dessalement de Cap Blanc à Oran desservira plusieurs wilayas intérieures limitrophes dont Ain Témouchent. De ce fait et compte tenu que ces stations de dessalement vont injecter des quantités importantes d'eau potable au profit des citoyens des wilayas limitrophes, les apports des barrages seront directement exploités par le secteur agricole pour remédier aux insuffisances d'irrigation conséquente de la réduction drastique en terme de pluviométrie. Cela permettra selon le ministre, d'économiser des quantités importantes d'eau des barrages qui seront réaffectées au secteur agricole qui bénéficiera également des eaux usées après un traitement tertiaire, "sans restriction", pour l'irrigation des arbres fruitiers, des légumineuses et même des légumes, a-t-il ajouté. D'autre part, plusieurs régions du pays seront approvisionnées en eau potable par l'interconnexion des barrages, dans le cadre de la solidarité hydrique entre les régions les mieux et les moins pourvues en eau, ainsi que par les grands transferts d'eau Sud-Sud et Sud-Nord, a expliqué le ministre. Pour rappel, l'Algérie nourrissait jusqu'à 2024, l'augmentation de la mobilisation des capacités des barrages à plus de 09 milliards de mètres cubes et la construction de cinq nouveaux barrages. Le pays exploite actuellement plus de 15 stations de dessalement avec une capacité de production de plus de 1,5 million de mètres cubes d'eau par jour mais face à la demande sans cesse accrue, il a été décidé de renforcer les capacités de production non conventionnelles pour soulager entre autres le secteur agricole. Répondant à une question sur l'approvisionnement en

eau potable des communes du sud de Sétif, le ministre a précisé que le secteur a enregistré plusieurs opérations de réalisation et d'équipement de nouveaux forages et de réhabilitation de ceux en cours d'exploitation, permettant la mobilisation d'une quantité supplémentaire d'eau équivalente à 6.000 mètres cubes par jour. Le projet de raccordement et d'équipement du forage "Boutaleb 2" fournira 5.000 mètres cubes d'eau supplémentaire par jour, ce qui améliorera les plages horaires de distribution de l'eau. Dans le même sillage, il a fait part de l'élaboration d'une étude portant sur la prise en charge des déversoirs d'eaux usées des communes d'El Hamma et Boutaleb, afin d'éliminer les rejets anarchiques des eaux usées dans ces deux communes, précisant que le projet comprend la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées par bassins naturels. A une question sur la mobilisation des ressources hydriques superficielles par la construction de barrages dans la wilaya de Batna, le ministre a affirmé que le secteur des ressources en eau, par le biais de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a élaboré des études détaillées pour plusieurs barrages, mais ces projets ont été gelés. Ces ouvrages jouent un rôle "important" dans l'approvisionnement des habitants en eau potable et en eau d'irrigation au niveau local, selon M. Derbal qui a assuré que le secteur "consentira davantage d'efforts pour inscrire les projets de ces barrages". Répondant à une question sur l'assainissement dans la ville de Timimoun, le ministre a indiqué que les services du secteur ont préparé un schéma directeur pour cette ville qui servira de "véritable référence", sur la base duquel seront prises toutes les mesures qui contribueront à la modernisation et au développement des réseaux d'assainissement de la ville, ce qui permettra d'éliminer définitivement tous les points noirs.

Rencontre Gouvernement-walis

Les orientations du Président de la République saluées

Des parlementaires des deux chambres du Parlement ont salué les orientations données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis tenue les 24 et 25 décembre courant, ainsi que les conclusions de cette réunion, étant un appui à la promotion des activités des collectivités locales. Ainsi, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Zouhaier Nasri, indique que "la tenue de cette rencontre au début du nouveau mandat présidentiel est importante, car ayant défini les contours de la prochaine étape et tracé la feuille de route des collectivités locales". La promulgation des codes communal et de wilaya "permettra de se focaliser sur la création de la richesse et l'investissement local, eu égard à l'élargissement des prérogatives des présidents des Assemblées populaires communales (APC), bénéficiant ainsi d'une marge de gestion plus large". Dans ce cadre, Zakaria Belkheir, député à l'APN du Parti "Mouvement de la société pour la paix"

(MSP) considère que cette réunion avec les walis constitue "une étape importante pour passer en revue les dossiers de développement, le progrès accompli et l'interaction avec les nouvelles lois, notamment en matière d'investissement, mais aussi la vision prospective des collectivités locales". Il a salué aussi l'élargissement des prérogatives des présidents d'APC et du processus de numérisation, ce qui "aura un impact positif sur les collectivités locales et renforcera la décentralisation", a-t-il dit. Abondant dans le même sens, Lahcen Laâbid, député du groupe des Indépendants considère que la rencontre Gouvernement-walis a abouti à "des conclusions importantes véhiculant des messages positifs pour la relance du développement local", en mettant l'accent sur la nécessité de "promouvoir la performance de gestion des walis". Le député a qualifié d'"importante" cette rencontre qui s'est focalisée sur "le développement local et les lacunes que le président de la République a appelé à y remédier", rappelant, entre autres, ses instructions concer-

nant la réalisation des grands projets". Il s'est également félicité du fait que cette rencontre a évoqué "l'élargissement des prérogatives des élus tout en permettant aux APC de conclure des partenariats d'investissement plus larges". De son côté, le député du parti du Mouvement El-Bina, Kamel Ben Khrouf, a souligné que "l'objectif majeur de cette rencontre est l'élargissement de la concertation et les rencontres entre l'exécutif et l'administration locale", estimant que les ateliers organisés au cours de cette rencontre "ont abordé des points importants, d'autant plus que l'élargissement des débats est à même de parvenir à davantage de solutions". A ce propos, le président du Groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, Saed Arous, a indiqué que le président de la République a évoqué, dans son allocution prononcée lors de cette rencontre, les codes communal et de wilaya et leur adaptation à l'investissement, d'autant que l'Algérie s'appête à se lancer dans l'investissement, tous domaines confondus, a-t-il précisé.

Point de Vue

Par B. Nadir

Émigration clandestine, une tragédie inadmissible

En 2024, plus de 10.400 migrants sont morts ou disparus en tentant de rejoindre l'Espagne, selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras. Cette année, marquée par un afflux record vers les Canaries, a été la plus meurtrière jamais enregistrée, avec une moyenne de 30 décès par jour. Le nombre de victimes, en hausse de 58 % par rapport à 2023, inclut 421 femmes et 1.538 enfants. Parmi les tragédies, un naufrage survenu le 19 décembre au large du Maroc a causé près de 70 disparitions dont 25 Maliens. «La route algérienne, en Mer Méditerranée, est la deuxième plus meurtrière selon nos registres, avec 517 victimes. Le détroit de Gibraltar a coûté la vie à 110 personnes et 73 autres l'ont perdue sur la route d'Alboran. En outre, 131 bateaux ont été perdus avec toutes les personnes à bord», lit-on. D'après le rapport, 421 femmes et 1.538 enfants et adolescents sont décédés. «Ces chiffres mettent en évidence un profond échec des systèmes de sauvetage et de protection», a déclaré Helena Maleno, coordinatrice du rapport, dénonçant «une tragédie inadmissible». Elle appelle «à ce que la priorité soit donnée à la protection du droit à la vie, à que soient renforcées les opérations de recherche et de sauvetage et à ce que soit garantie la justice pour les victimes et leurs familles». En 2024, l'Espagne a enregistré un afflux migratoire record avec plus de 60.200 arrivées irrégulières, dont 43.737 via les îles Canaries, soit une hausse de 18,6% par rapport à 2023. La traversée de l'Atlantique, très périlleuse, a causé la majorité des 9.757 décès ou disparitions recensés, selon Caminando Fronteras. Les migrants, issus principalement d'Afrique mais aussi d'Irak et du Pakistan, continuent d'emprunter cette route, moins surveillée que celle de la Méditerranée, malgré des conditions précaires. Les autorités des Canaries, débordées par l'afflux, appellent à une meilleure gestion, notamment pour les mineurs non accompagnés. Le gouvernement espagnol a récemment adopté des mesures pour faciliter la régularisation des migrants, tandis que le roi Felipe VI et le Premier ministre Pedro Sánchez appellent à une réponse coordonnée et humaine à ce défi migratoire. Face à cette crise, les autorités espagnoles ont intensifié leurs efforts pour démanteler les réseaux de passeurs et renforcer les mesures de sécurité aux frontières. Cependant, la complexité du phénomène nécessite une approche globale, incluant une coopération internationale accrue et des solutions durables pour s'attaquer aux causes profondes de l'émigration clandestine.

Said Akhrouf, wali de Skikda

Les recommandations portent sur la restructuration des collectivités locales

Le wali de Skikda, Said Akhrouf, affirme que les recommandations issues des cinq ateliers lors de la rencontre Gouvernement-walis, placée sous le haut patronage du président de la République, «portent sur la restructuration profonde des collectivités locales, outre le projet des codes communal et de wilaya en préparation, et qui seront soumis au Parlement dans les prochains jours pour renforcer le rôle des élus locaux et le rôle des walis en qualité de managers». Intervenant à l'émission «L'Invité du jour» de la chaîne 3, M. Akhrouf est revenu sur le discours du président de la République, relevant que le chef de l'Etat a insisté sur «la protection des responsables» qui, selon lui, «constitue un point nodal», «la moralisation de la vie publique» et «la nécessité de réduire les disparités entre les wilayas», en plus de «soutenir les catégories vulnérables». Mettant en avant les principales recommandations des cinq ateliers, le wali de Skikda a indiqué que la prochaine étape sera également marquée par «la révision de la fiscalité locale et, ce, juste après l'adoption des nouveaux codes communal et de wilaya», précisant que «toutes ces mesures portent sur le développement local, l'investissement et l'ensemble des leviers qui permettraient de renflouer les caisses des collectivités locales».

Sonatrach

L'AG adopte le plan de développement 2025-2029

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du groupe Sonatrach a adopté, lors de sa réunion jeudi à Alger, le plan de développement à moyen terme pour la période 2025-2029, principalement axé sur l'intensification des efforts d'exploration et de production en vue de renforcer les réserves d'hydrocarbures, indique un communiqué du Groupe. Lors de cette AGO, tenue conformément aux statuts du Groupe, et présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, il a été procédé à l'adoption du budget annuel de l'entreprise pour l'année 2025 et du plan de développement à moyen terme relatif à la chaîne de valeur pour la période 2025-2029, notamment l'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures et le développement du réseau de transport par pipelines", note le communiqué. Le plan comprend également "des programmes ambitieux dans les domaines de la transformation, du raffinage et de la pétrochimie, en vue de répondre aux besoins du marché national, en sus d'augmenter les capacités d'exportation de la société, des hydrocarbures et produits dérivés". Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb et du représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en leur qualité de membres de l'AG, ainsi que des membres du Conseil d'administration.

Ministre des Finances, Laaziz Faïd 2025 sera l'année «des réformes économiques et du soutien à la stabilité»

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité", a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Intervenant lors de la réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, tenue jeudi au siège du ministère, M. Faïd a fait savoir que 2025 sera "une année charnière pour le processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité, mais aussi celle de l'élargissement de l'assiette fiscale, ce qui permettra de gérer les risques liés à l'économie informelle et aux opérations en espèces". Lors de cette réunion, le ministre a rappelé la nécessité de "maintenir le même rythme de travail pour le comité de coordination nationale, d'autant plus que les défis qui se posent "ne tolèrent aucun relâchement ou attermolement". A l'ordre du jour de la réunion, figure l'examen des priorités fixées notamment de propositions concernant "des mesures complémentaires pour atténuer les risques de blanchiment d'argent, et de financement et de lutte contre le terrorisme, afin de les soumettre à la Commission nationale pour approbation", selon la même source. La réunion a permis, en outre, de débattre du déroulement des travaux du comité de coordination nationale pour la levée des réserves du groupe d'action financière (GAFI)". Passant en revue "les principales décisions approuvées lors de la dernière réunion, ainsi que les principales actions accomplies au cours de la période écoulée", le ministre a mis en avant "les importantes mesures contenues dans la loi de finances 2025, notamment la généralisation des moyens de paiement électronique, à même de renforcer la transparence des opérations et d'assurer leur traçabilité, et dont l'entrée en vigueur est prévue à partir de janvier 2025". Lors de cette réunion, "un exposé conjoint a été présenté par le coordonnateur national et le président de la cellule de traitement du renseignement financier sur l'état d'avancement des travaux du comité de coordination nationale, outre une intervention du chef de projet sur l'élaboration de propositions de feuilles de route pour les secteurs non prioritaires".

Energies renouvelables

Appel à investir dans diverses ressources notamment l'énergie éolienne

Des spécialistes en énergies renouvelables ont mis en avant, mercredi à Alger, l'importance pour l'Algérie de s'orienter vers un investissement dans des ressources énergétiques plus diversifiées, notamment l'énergie éolienne, en vue de satisfaire la demande locale croissante et accroître le volume des exportations énergétiques. Dans des déclarations à l'APS en marge des travaux de la 2e édition de l'atelier international sur les énergies renouvelables, organisée par le Club algérien d'Excellence et de hautes compétences, les spécialistes ont appelé à ne pas se contenter de l'investissement dans l'énergie solaire, mais plutôt à exploiter l'ensemble des ressources énergétiques disponibles. Dans ce cadre, le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi a souligné que l'orientation vers l'énergie éolienne, notamment à travers le projet actuellement à l'étude au niveau du ministère pour la production de 1000 mégawatts d'énergie éolienne à travers 10 sites en collaboration avec la Banque mondiale (BM), permettra de mettre en place un système énergétique renouvelable intégré, "pour ne pas se focaliser uniquement sur l'énergie solaire, d'autant plus que l'Algérie dispose d'un potentiel éolien considérable". Compte tenu de sa capacité à être produite tout au long de la journée, l'énergie éolienne ne doit pas être négligée, son rendement dépassant celui de l'énergie solaire qui reste limitée à une production diurne, a-t-il soutenu. Rappelant que l'énergie éolienne n'est pas nou-

velle pour l'Algérie qui dispose d'une centrale éolienne à Tabarkatine dans la wilaya d'Adrar avec une capacité de production de 10,2 mégawatts, M. Chikhi a fait savoir que des études de faisabilité technique et économique seront réalisées pour déterminer le coût et la quantité d'énergie qui sera produite dans le cadre du projet de 1000 mégawatts. Pour sa part, Réda Amrani, spécialiste en hydrocarbures et énergies renouvelables a souligné l'importance pour l'Algérie de développer ses capacités de production en énergies conventionnelle et renouvelables, afin de répondre aux besoins du marché local et d'augmenter ses capacités d'exportation, notamment vers le marché européen, "qui connaît une demande croissante en énergie à des prix élevés".

Le développement des énergies renouvelables "aidera l'Algérie à créer davantage de solutions lui permettant d'exploiter les ressources énergétiques dont elle dispose", estime l'intervenant, affirmant que le recours aux énergies renouvelables dans les domaines de l'industrie, de l'habitat et des transports "permettra à l'Algérie d'économiser une importante quantité de gaz et de l'orienter vers l'exportation". Grâce à ce potentiel, l'Algérie pourrait "créer un environnement à même de drainer des investissements étrangers devant produire de nouvelles ressources énergétiques", a-t-il ajouté, relevant l'existence d'une panoplie de défis technologiques et économiques entravant la transition énergétique, lesquels nécessitent la conjugaison des efforts des compétences algériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin de

les relever. Dans ce cadre, M. Amrani a salué le pas franchi par l'Algérie ces dernières années en ouvrant la voie aux compétences algériennes établies à l'étranger, ayant affiché leur disponibilité à contribuer à l'accélération de la transition énergétique en Algérie. De son côté, Mohamed Abbes, directeur de recherche au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), a mis l'accent sur l'importance de la stratégie de la transition énergétique que l'Algérie s'attèle à concrétiser, soulignant la nécessité de prendre en considération "les spécificités de l'Algérie en la matière compte tenu de la différence existant entre les pays en termes d'économie et de mix énergétique". A cet égard, le directeur du Centre a mis en avant le rôle important des centres de recherche dans le domaine de l'énergie en général, et des énergies renouvelables en particulier, "qui connaissent des mutations quasi-quotidiennes", auxquelles il faut s'adapter, soulignant la nécessité de travailler sur des stratégies prospectives "à long terme", en vue de garantir une transition énergétique à même d'assurer, d'une part, la durabilité de la sécurité énergétique, et d'encourager l'innovation, d'autre part. Il a également évoqué l'importance d'organiser de tels ateliers et rencontres scientifiques et de recherche à travers le pays, en associant des experts algériens, ajoutant que le CDER préparait une rencontre internationale sur les énergies renouvelables, dont la tenue est prévue en début d'année, et qui portera sur les technologies de production de l'énergie.

Secteur de l'Habitat en 2024

Un record de réalisations et un nouveau programme AADL

Le secteur de l'Habitat a pour suivi en 2024 sa dynamique accrue, atteignant un nouveau record de livraisons avec près de 450.000 logements distribués à travers les différentes wilayas du pays, en plus du lancement du 3e programme de location-vente "AADL 3", initié pour répondre à la demande croissante des citoyens à revenu moyen pour ce type de logement. Le bilan du secteur pour 2024 révèle des avancées qualitatives, avec 449.832 unités livrées selon les données du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, contre 200.000 unités en 2020, 320.000 unités en 2021, 400.000 unités en 2022 et 330.000 unités en 2023. Une grande partie de ces réalisations a été concrétisée lors de deux importantes opérations: la première, organisée à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 5 juillet, a vu la distribution de 251.890 logements. La seconde s'est tenue lors de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, le 1er novembre dernier, avec 102.136 unités attribuées. Ces distributions incluaient plusieurs formules de logement: public locatif, location-vente

(AADL), logement promotionnel aidé (LPA), logement rural, lotissements sociaux et logements promotionnels publics (LPP). Les différents programmes visent ainsi à répondre aux besoins des citoyens, selon leurs catégories de revenus. Avec près de 450.000 logements attribués cette année, le secteur de l'Habitat a dépassé les 1,7 million d'unités livrées entre 2020 et 2024, alors qu'il s'attelle à la préparation d'un nouveau programme de 2 millions de logements, conformément aux engagements pris par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son programme présidentiel pour le nouveau mandat. Ce plan comprend notamment le lancement d'un nouveau programme de logements en location-vente, pris en charge par l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement. Dans ce cadre, la plateforme numérique dédiée à l'inscription au programme "AADL 3" a été ouverte le 5 juillet dernier, coïncidant avec la célébration du 62e anniversaire de l'Indépendance. Dès les premières heures, cette initiative a suscité un vif engouement, enregistrant plus de 1,44 million d'inscriptions

initiales sur le site dédié, à l'échelle nationale. Contrairement aux deux programmes précédents, "AADL1" lancé en 2001 et "AADL 2" en 2013, l'opération d'inscription au programme "AADL 3", s'est cette fois-ci distinguée par la numérisation totale du processus de souscription. Les informations sommaires saisies sur la plateforme font l'objet de vérifications automatiques via le fichier national du logement et d'autres bases de données officielles. Ainsi, en réalisant la première opération d'inscription dans un programme de logement "sans dossier papier", le secteur de l'Habitat a franchi une étape importante dans la mise en œuvre de sa transition numérique dans le cadre d'une stratégie nationale ciblant divers secteurs d'activité, visant à simplifier les procédures administratives et à améliorer le niveau des services offerts aux citoyens. Les premières statistiques annoncées par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville indiquent que 1.024.342 inscrits sont éligibles et remplissent les conditions d'admission au programme "AADL 3", parmi ceux qui ont soumis leurs demandes via le site électronique.

Réchauffement

2024 sera une année record

La température annuelle moyenne dans le monde en 2024 dépassera pour la première fois 1,5 degré Celsius, a annoncé vendredi Roman Wilfand, responsable scientifique du Centre hydrométéorologique russe. "Avec une probabilité supérieure à 99%, nous pouvons affirmer que 2024 sera une année record +en termes de température+. Auparavant, le record de température moyenne mondiale avait été observé en 2023. Cette année dépassera ce niveau... C'est la première année où la température moyenne annuelle à travers le monde dépassera le chiffre de 1,5 degré Celsius, a-t-il déclaré. M. Wilfand a rap-

pelé que l'accord de Paris sur le climat présente ce chiffre comme un seuil. Si l'accord prévoit un très grand nombre de mesures, elles ne sont pas suffisantes, a-t-il noté. "Et absolument tous les météorologues, le Service météorologique mondial, le Centre climatique de Roshydromet, appellent à intensifier toutes les activités prévues pour réduire le taux de réchauffement", a souligné le responsable scientifique du Centre hydrométéorologique. Le météorologue a expliqué à quoi ce record est associé. Ainsi, jusqu'au mois de mai, on a observé le phénomène El Nino, qui provoque un transfert de chaleur puis-

sant de l'océan des latitudes équatoriales vers les latitudes tempérées. Selon la source, il est possible qu'El Nino se produise encore en janvier-février 2025, mais il sera de courte durée. L'accord de Paris sur le climat a été adopté en 2015 à l'issue de la 21e conférence de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris, le document a été signé par 175 pays. Cet accord vise à contenir le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et à empêcher les températures annuelles moyennes de la planète de dépasser deux degrés d'ici à 2100.

Approvisionnement en produits pharmaceutiques

Développement d'une Plateforme du système de veille et d'alerte

La "Plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques", visant à fournir une vue d'ensemble claire du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché, a été présentée lors d'une réunion tenue entre le ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique et le Haut-Commissariat à la numérisation, a indiqué vendredi un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-Commissariat à la numérisation. Dans le cadre de la coopération et de la concertation avec les secteurs ministériels pour réaliser une transformation numérique globale, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, la ministre, et Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre

délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, ont présidé, jeudi, au siège du Haut-Commissariat à la numérisation, une réunion consacrée à l'examen de plusieurs projets de numérisation liés aux secteurs industriels et de la production pharmaceutique, au cours de laquelle la "Plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques" a été présentée. Développée par le Haut-Commissariat à la numérisation en faveur du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en collaboration avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le ministère de la Santé, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ainsi que la Direction Générale des Douanes (DGD), cette

plateforme numérique vise à "fournir une vue d'ensemble claire et précise du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché", précise le communiqué. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen et à l'enrichissement de plusieurs aspects de cette plateforme testée pendant 10 jours avant son entrée en service. Les deux parties ont également évoqué la nécessité "d'étendre cette expérience au secteur des industries alimentaires stratégiques de large consommation et à d'autres sujets stratégiques". La rencontre a également permis d'évoquer les "moyens de coopération pour accélérer la numérisation du secteur industriel et de la production pharmaceutique, en exploitant de manière optimale les compétences humaines et matérielles des deux secteurs".

Statuts particuliers des corps spécifiques de l'Education nationale

Le ministre salue l'approbation du Conseil des ministres

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a salué, jeudi, l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, qualifiant d'"historique" cette décision qui témoigne de la considération que porte le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'éducateur. Dans un entretien accordé à la Télévision publique algérienne, le ministre de l'Education a exprimé, au nom de la famille éducative, sa profonde gratitude au Président de la République pour la considération qu'il lui a accordée, à travers l'approbation par le Conseil des ministres des statuts particuliers et du régime indemnitaire. Cet acquis historique "témoigne de la considération que porte le Président de la République à l'éducateur et à son rôle noble dans l'éducation des générations et l'ancrage des fondements de la société algérienne", a-t-il dit. Ces statuts garantissent le droit à une retraite "optionnelle", cinq (05) ans avant l'âge légal, la profession d'enseignant étant "épuisante". Le statut particulier "met en valeur les qualifications acquises lors du recrutement, de l'intégration et tout au long

de la carrière", précise-t-il. Il valorise également l'expérience professionnelle des membres de la famille éducative dans les nouveaux corps, et encourage le perfectionnement des compétences par la formation, l'expérience et l'obtention de diplômes, ajoute le premier responsable du secteur. Les statuts particuliers "prévoient de nouveaux grades pour les corps des fonctionnaires de l'enseignement, de l'éducation, de l'orientation et du conseil scolaire et professionnel, des laboratoires, de la restauration scolaire, des services

économiques, de l'administration des établissements de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que ceux de l'inspection. Le texte de loi garantit également "la régularisation de la situation des fonctionnaires de l'encadrement pédagogique à travers la création de nouveaux grades pour leur classification et la définition des missions qui leur sont confiées. Parmi les nouveaux grades, figure celui d'enseignant "distingué", crée en faveur des professeurs déployant des efforts supplémentaires et obtenant des diplômes.

Enseignement supérieur

8.000 enseignants-chercheurs recrutés en 2023

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur avait recruté 8.000 enseignants-chercheurs en 2023 et 1.725 maîtres-assistants au cours de l'année 2024, ce qui a permis d'améliorer l'encadrement pédagogique. "L'opération de recrutement au titre de l'année 2023 a concerné 8.000 enseignants-chercheurs à des postes permanents dans différentes spécialités scientifiques et littéraires, et au titre de l'année 2024, 1.725 maîtres-assistants ont été recrutés, ce qui a permis de réduire le taux national d'encadrement pédagogique", a précisé M. Baddari lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Concernant le recours de certaines universités à des enseignants vacataires pour garantir l'encadrement, le ministre a indiqué que ces enseignants étaient sollicités "qu'à titre exceptionnel", pour remplacer les enseignants en stages ou en congé maladie de longue durée.

70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution
Hidaoui préside la cérémonie de distinction des lauréats des concours nationaux

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, vendredi soir à Alger, la cérémonie de distinction des jeunes lauréats des concours nationaux organisés à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, du Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, ainsi que de représentants des ministères de la Communication et des Moudjahidine et des Ayants-droit. A cette occasion, M. Hidaoui a salué le patriotisme des jeunes algériens qui demeurent fidèles au message des Chouhada et des Moudjahidine. Le ministre a indiqué que, dans le cadre de la commémoration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, son département avait tracé "un programme visant à promouvoir les valeurs nationales et l'attachement à notre Histoire et à notre Mémoire", et ce, à travers "l'organisation de concours et d'événements mettant en avant les jeunes talents". Mme Meddahi a, de son côté, souligné "l'attachement de son secteur, en tant que levier économique, à contribuer activement aux efforts de développement national et à soutenir les jeunes talents en mettant à leur disposition des espaces permettant la valorisation de leurs créations". "Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat "s'attèle à la promotion, au développement et à la modernisation du tourisme des jeunes", en associant cette catégorie à l'organisation d'activités touristiques adaptés à leurs centres d'intérêt, tout en œuvrant à "la promotion des services touristiques par la formation de jeunes qualifiés", a-t-elle ajouté. Les lauréats ont été distingués dans diverses catégories, notamment le court métrage dédié à la Mémoire nationale, un slogan et un spot publicitaire dédiés au 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Accidents de la route en zones urbaines

10 morts et 433 blessés en une semaine

Dix personnes ont trouvé la mort et 433 autres ont été blessées dans 339 accidents de la route survenus, entre les 17 et 23 décembre 2024 en zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-49) et de blessés (-23) ainsi que d'une hausse du nombre de morts (+2) par rapport à la semaine précédente. Selon les données de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والمدينة
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA
TEMOUCHENT

NIF : 097646019044907-01
AVIS D'INVITATION

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, adresse: Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT informe les soumissionnaires dans le cadre du concours national restreint N°28/2024 paru dans les quotidiens nationaux « LE CARREFOUR D'Algérie » Et « الشباب » le 17/10/2024 pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 20/2000 logements Public Locatif à HSSASSNA .wilaya de Ain Témouchent -programme Complémentaire 2024-, que l'opération d'évaluation des dossiers de candidatures conformément au cahier des charge a permis de pré qualifier les bureaux d'études cités ci-dessous:

PROJET ET SITE	LES BUREAU D'ETUDES
étude et suivi pour la réalisation des 20/2000 logements Public Locatif à HSSASSNA .wilaya de Ain Témouchent - programme Complémentaire 2024-	Groupement : SMAHI+ Chef de file : Smahi Omar
	Groupement: Pyramide II Chef de file : TALEB Bouziane BOUMEDIENE
	BET: Chaida mohamed
	Groupement : EL NOOR + LA TOUR Chef de file : Mehadid Fatima
	Groupement : MHBF Chef de file : Bouzouina Asya

Les bureaux d'études pré qualifiés sont invités à déposer leurs offres techniques, plis des prestations et les plis financiers conformément au cahier des charges article 14 dans un délai de 15 jours à compter de la date de première parution de la présente publication.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016171 29.12.2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والمدينة
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 097646019044907-01

AVIS D'INFRUCTUOSITE
De la Relance du 2^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°33/D.M.O/O.P.G.I/2024

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles 40 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, déclare l'infructuosité de la relance du 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°33/D.M.O/O.P.G.I/2024 paru dans les quotidiens nationaux "الأمة" en date du 19/11/2024 et "LE CARREFOUR D'ALGERIE" en date du 19/11/2024, relatif à La réalisation des Logements et VRD des 80/120/600 logements Publics Locatifs, à la wilaya de AIN TEMOUCHENT, programme 2024:

- **Projet N°03:** Réalisation des logements et VRD des 40/600 logements publics locatifs, localisés à OUALHAÇA wilaya de Ain-Témouchent, programme 2024.

Et ce pour motif : offre non conforme au contenu du cahier des charges.

Le directeur général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016163 29.12.2024

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE DAHMOUNI
COMMUNE DE DAHMOUNI

NIF : 092114139000154

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.
- Conformément A La Loi N° 23-12 Du 5 Août 2023 Fixant Les Règles Générales Relatives Aux Marchés Publics.

Le Président de l'assemblée Populaire communal de Dahmouni informe les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n° 02/2024 Paru dans منبر القراء le 24/11/ 2024 et Le Carrefour D'algerie Le 24.11.2024 et BOMOP la semaine du 01 au 7 décembre 2024 .concernant le projet : **Approvisionnement des Cantines scolaires pour l'année 2025(Quotidiennement pendant 150jours)**

Qu'a l'issue des réunions de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement a l'entreprise ci-dessous désignée :

Dénomination de l'opération	Désignation de l'entreprise	Montant	Délai de livraison	Critères de choix	Numéro d'identification fiscale
Approvisionnement des Cantines scolaires pour l'année 2025 (Quotidiennement pendant 150jours)	LAZEB Mohamed Commune de Mehdiia Wilaya de Tiaret	Montant minimum 33.147.311.08DA Montant Maximum 55.245.516.00DA	(150) Jours	35/56 PTS Offre Moins disant	19414150093016500000

Observation :

- Les autres soumissionnaires , qui sont intéressés sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .
- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016209 29.12.2024

« GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »



EPE /S.T.A.R.R /S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM

N.I.F. n° : 099913026221746

Tel : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*. Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -*. E-mail : startlemcen@gmail.com



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 08/DT/2024 « Fourniture et pose de gabion – projet : la ligne ferroviaire Hassi Mefsoukh - Mostaganem » lancé le 18/11/2024 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria », qu'à l'issue de l'évaluation, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission	Délai de réalisation	Note (pts)
GROUPEMENT MIT ASSINE	Prix unitaire : 4 200.00 DA/M3 en HT	03 mois	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431101180 29.12.2024

Commerce

La contrefaçon prend de l'ampleur

Par Youcef Chaïbi

Parmi les produits contrefaits les plus courants sur les marchés de la ville d'Oran, citons les compléments alimentaires, le maquillage et les produits cosmétiques. Des produits ayant un réel succès auprès des consommateurs et sont donc rapidement imités par les spécialistes de la contrefaçon. Crèmes de jour, rouges à lèvres, fonds de teint, parfums... aucun produit n'est à l'abri de la copie ou de la contrefaçon. Le marché est inondé de biens contrefaits.

Contrairement aux idées reçues, la contrefaçon ne concerne plus seulement le luxe, les textiles ou les billets de banque mais s'est étendue à presque tous les secteurs. On la retrouve partout sur les étalages des marchands ambulants de la ville et au niveau de certains marchés, chez les fripiers ou même dans certaines grandes surfaces, sans oublier surtout les sites web. Des produits cos-

métiques dont on ne connaît ni la provenance, ni la date de péremption, sont exposés au soleil à longueur de journée et contiennent des composants chimiques qui peuvent être nocifs et dangereux pour l'être humain. Crèmes hydratantes pour le visage, lotions pour le corps, fonds de teint, fards à paupières, crayons, mascara...etc..., on trouve ces produits cosmétiques exposés à la vente partout. Ces produits qui doivent normalement se vendre dans les parfumeries et boutiques spécialisées et dans des magasins ou cabinets reconnus, sont généralement exposés au soleil. Des produits non contrôlés, fabriqués dans des environnements non hygiéniques, avec des composants on ne peut plus que douteux tels que l'arsenic, le mercure ou le plomb. Voici là un mélange détonnant qui promet une belle panoplie d'effets secondaires car l'exposition à de tels composants peut induire des allergies plus ou moins graves, des infections bactériennes,

des brûlures et diverses inflammations, sans oublier le développement ou l'aggravation de l'asthme, des migraines et dans des cas extrêmes l'empoisonnement, dans les crèmes et laits hydratants, le maquillage. En somme, tous ces produits étant soupçonnés d'être cancérigènes sont susceptibles d'interférer avec les hormones. Il faut signaler aussi que certains produits parapharmaceutiques contrefaits, en vente dans certaines pharmacies comme les crèmes protectrices fortement utilisées en été, ne sont sans effet négatif pour leurs utilisateurs. La contrefaçon prend une réelle ampleur sur le marché local et mondial. Il est temps d'agir, l'approche la plus efficace contre la contrefaçon est une action collaborative où les partenaires des chaînes logistiques, les consommateurs et les autorités travaillent ensemble pour détecter les produits contrefaits, partager les renseignements et surtout poursuivre les contrevenants.

Festival de la chanson Oranaise

Bel hommage rendu à El Bahia

Par Mohamed Sellam

Malgré le petit froid qui a soufflé sur la ville d'Oran, malgré l'horaire retenue, le festival de la chanson Oranaise qui s'est produit à quelques encablures de la fin de l'année en cours a séduit le public Oranais et les fans de la chanson Oranaise. Cette quinzième édition qui avait pour théâtre la majestueuse salle de cinéma le MAGHREB a été un bel hommage rendu à El Bahia. Brodé, concocté sur courbe artistique harmonieusement définie cette rencontre mélodieuse dédiée à la chanson Oranaise a été un grand succès. C'est ce qui ressort de témoignages de nombreux participants qui par amour à ce genre de chanson, ont tenu à assister à toutes les soirées. Selon Madame Souad Bouali, commissaire de cette quinzième édition dans sa belle et ancestrale robe qui lui de vient de son arrière-grand-mère, de nous révéler qu'elle voulait apporter une touche nouvelle par rapport aux précédentes éditions. «TOURATOUNA HAWIATOUNA», fut la devise de cette rencontre dont la composition de l'équipe musicale s'est faite avec le concours des jeunes musiciens et musiciennes issus de l'Institut Régional de Formation Musicale à leur tête le grand Maestro, chef d'orchestre Khalil Baba Ahmed, quant aux chanteurs et chanteuses, le choix s'est



porté sur les jeunes sans pour autant oublier les grands de la chanson locale tels Djahida, Houria Baba, Houari Oulhassi...et Souad Bouali qui ont tenu à monter sur scène pour enchâter leur public avec leur voix suave et ce bénévolement. Une pléiade de jeunes chanteurs et chanteuses de «Al-hane oua Chabab», ont apporté leur concours afin d'égayer au mieux ces soirées tant attendues. Ces talentueux espoirs ont chanté les grandes voix de notre riche et mélodieux terroir, tels Ahmed Wahby, Blaoui Houari, Driassa, Saloua...et bien d'autres chanteurs et chanteuses du pays. Après l'ouverture officielle qui fut agréable, la seconde soirée a été une «ofrande» au peuple Palestinien... un voyage de Wahran à Ghaza, la ville

meurtrie. La chanson «MEDDAHATE», enrichie de kamenja, fut le régal de la quatrième soirée, embellie par les nombreux YOU YOU qui fusaient de partout. La cerise sur le gâteau a été ce moment tant attendu, où des noms de la chanson Oranaise ont été complimés avec honneur pour leurs efforts consentis pour la chanson locale. Qui commence bien, fini bien, dit l'adage... et ainsi le rideau tomba sur cette superbe manifestation musicale de la chanson locale dans l'ambiance du palais de la culture, où des attestations de mérite ont été remis à l'honneur des participants et à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de ce grand festival qui, rappelez-le, a drainé un vaste public ô combien sensible et nostalgique.

Fabrication et trafic d'armes et de munitions

Deux individus membres d'un réseau criminel arrêtés

Les services de police d'Oran ont réussi à arrêter deux individus activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans la détection, la fabrication et le trafic d'armes et de munitions, avec la saisie d'une quantité de matériel, a indiqué, mercredi, la direction de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre les crimes majeurs, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, suite à des

informations faisant état de l'activité suspecte de l'un des membres du réseau, qui possédait une arme à feu et des chaînes métalliques sans permis, selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques.

Après avoir intensifié les investigations et surveillé son activité suspecte, le suspect a été arrêté et une enquête a été ouverte sur l'affaire. Les premières investigations ont permis

d'identifier son complice. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales auprès du procureur de la République près le tribunal d'El-Hamri (Oran) et obtenu un mandat de perquisition, la police a saisi deux pistolets de différents types, quatre fusils de chasse à double canon, une lunette de visée, ainsi que 4.471 cartouches de munitions de calibres variés, selon la même source.

70ème anniversaire
du déclenchement
de la Guerre

de libération nationale

**Conférence historique
sur des massacres
perpétrés par la France**

Des massacres commis par la France coloniale contre le peuple algérien ont été mis en lumière, lors d'une conférence historique organisée, jeudi à Oran, dans le cadre de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. Dans son intervention lors de cette rencontre, organisée par le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, en coordination avec l'Association «Repères et figures de la résistance algérienne», le chercheur Abdelkader Reguig d'Oran, est revenu sur le massacre de Laghouat, perpétré en 1852 par l'armée coloniale française, et qui a conduit à l'extermination des deux tiers de la population, estimée à environ 4.000 âmes, dont nombreux sont morts asphyxiés dans une grotte où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux atrocités coloniales. M. Reguig a souligné que ce massacre a été perpétré par environ 6.000 soldats français, sous la direction de plusieurs généraux, dont le général Péliissier, qui avait également participé au massacre de Nekmaria, dans la région du Dahra, dans l'Ouest algérien, en 1845. «Cet acte barbare avait causé la mort de milliers d'Algériens asphyxiés dans une grotte, dont les entrées avaient été incendiées par les soldats français», a-t-il rappelé. De son côté, l'enseignant Sadek Benkada, de l'Université d'Oran 1 Ahmed Benbella, a évoqué le massacre des Ouled Riah (wilaya de Mostaganem), perpétré en juin 1845 par le colonialisme français, expliquant qu'il s'agit «de l'une des premières chambres à gaz modernes connues dans le monde». Le conférencier a insisté sur l'importance de rappeler constamment cette atrocité pour mettre en évidence la nature criminelle du colonialisme français. M. Benkada a également évoqué le massacre de Douar Debaïba, dans la région d'El-Braya (wilaya d'Oran), survenu en mai 1833, à la suite de la bataille de Sidi Kaddour Eddebi. Cette bataille a marqué le début des tentatives françaises de prendre le contrôle de la périphérie sud de la ville d'Oran. Les forces coloniales, dirigées par le général Demischel, ont surpris les résistants dirigés par Sidi Kaddour Eddebi, qui a été tué en compagnie de son épouse, un de ses fils, plusieurs cavaliers et combattants, ainsi que la majorité des membres de la tribu des Debaïba. Par ailleurs, le chercheur Abdelkader Benabdelkrim a rappelé que le colonialisme français a commis un grand nombre de massacres en réponse aux soulèvements des Algériens, précisant que 63 révoltes ont été recensées, de la résistance de l'Emir Abdelkader jusqu'à la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. Il a cité, entre autres, le massacre de la région de Blida, ayant fait 15.000 martyrs, celui de la tribu Ouled El-Aoufi à Médéa, qui a coûté la vie à 12.000 personnes, ainsi que d'autres massacres survenus à Ouargla, Laghouat et Mostaganem. Enfin, le président du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine d'Oran, Hadj-Fares Seghir, a indiqué que le bureau avait lancé un programme de préservation de la mémoire nationale à travers diverses activités, dont celles consacrées à la commémoration d'événements historiques, tels que la bataille et le massacre de Sidi Kaddour Eddebi. Le programme prévoit également de «baptiser des quartiers et des institutions aux noms de ces événements importants afin de les mettre en avant et de les faire connaître aux générations futures», a-t-il déclaré.

Enfants présentant une déficience mentale légère Ouverture de 11 classes intégrées à Mascara

Onze classes intégrées ont été ouvertes, récemment dans la wilaya de Mascara, au profit des enfants présentant une légère déficience mentale, a-t-on appris, jeudi, de la direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS). La même source a précisé que ces classes ont été ouvertes au sein d'écoles primaires situées dans les communes de Mascara (trois classes), Mohammadia, Chorfa, Sig, Bouhenni, El-Keurt, Ghriiss, Tighennif, Zahana et Mactadouz, relevant que chaque classe accueille entre 11 et 15 enfants âgés de 7 à 12 ans. Ces élèves sont encadrés par plus de 40 spécialistes en psychologie clinique, sciences de l'éducation, orthophonie, éducation de la petite enfance et pédagogie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'arrêté conjoint des ministères de l'Education nationale et de la Solidarité nationale et celui de la Famille et de la Condition de la femme, a-t-on fait savoir de même source. Elle prévoit l'ouverture de classes intégrées au sein des établissements scolaires pour les enfants atteints de légères déficiences ou de handicaps visuels et auditifs, selon la même source. La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya prévoit également d'étendre cette opération d'ouverture de classes intégrées au niveau du cycle moyen (collèges), à partir de la prochaine année scolaire, pour les enfants handicapés âgés de plus de 15 ans. Par ailleurs, plus de 440 enfants en situation de handicap bénéficient actuellement d'une prise en charge psychologique et sanitaire dans les centres psychopédagogiques des communes de Mascara (deux centres), Sig et Mohammadia. Cette prise en charge inclut également l'Ecole pour enfants malentendants et malvoyants située dans le chef-lieu de la wilaya. Plus de 100 spécialistes assurent l'encadrement dans ces structures, indique-t-on.

Nâama

Forum maghrébin du tourisme juvénile dans l'oasis de Tiout

L'oasis touristique de Tiout, située dans la wilaya de Naâma, accueillera du 28 au 31 décembre en cours une manifestation intitulée "Forum maghrébin du tourisme juvénile", à laquelle prendront part environ 500 jeunes issus de plusieurs wilayas, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Placée sous le slogan "La jeunesse en mouvement", cette manifestation vise à promouvoir la culture du dialogue et le sens de l'initiative chez les jeunes, à favoriser les échanges de connaissances, à tisser des liens entre eux, à enrichir les activités destinées à cette catégorie et à consolider les valeurs de citoyenneté et de volontariat, a expliqué le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Djamel-Eddine Afir. Au programme de cet événement figurent diverses activités, telles que des campagnes de reboisement et de nettoyage, du camping, des animations sportives et artistiques, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement, avec la participation de divers organismes et d'associations de jeunesse, a-t-on indiqué.

Sidi Bel-Abbès

Journées d'information sur la modernisation des assurances sociales

Par Mohamed Nouar

Une initiative significative pour la modernisation de l'administration publique s'est déroulée ce jeudi dernier, au siège de la CNAS de Sidi Bel-Abbès. Cette journée d'information, orchestrée en synergie avec les principaux acteurs de la sécurité sociale, a mis en lumière les avancées considérables réalisées dans la numérisation des services offerts aux citoyens et aux entreprises. L'événement a rassemblé des représentants de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS), de la Caisse Nationale de Retraite (CNR), de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non Salariés (CASNOS), de l'Office National des Appareils et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAAPH), de la Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage Intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), ainsi que de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette rencontre, selon le responsable de la CNAS, s'inscrit dans une volonté affirmée de vulgariser et de démocratiser l'accès aux services numériques de la sécurité sociale. L'objectif central est de souligner les efforts déployés par l'État en faveur de la transformation numérique, visant une simplification et une facilitation des procédures administratives. Cette démarche ambitieuse ambitionne d'améliorer significativement le service public, tant pour les citoyens que pour les employeurs, en les affranchissant des contraintes bureaucratiques traditionnelles.

Les présentations des représentants des différentes caisses ont mis en exergue les prestations et services électroniques désormais disponibles. L'accent a été mis sur les progrès remarquables accomplis par l'Algérie dans le domaine de la transformation numérique au cours des dernières années. Ces avancées



permettent aujourd'hui aux assurés sociaux d'obtenir leurs documents essentiels via des plateformes numériques intuitives, éliminant ainsi la nécessité de déplacements physiques souvent chronophages et contraignants. Au-delà de la présentation des outils, cette journée a également servi de plateforme d'auto-évaluation pour les différentes caisses. Les intervenants ont souligné l'importance de l'accessibilité des plateformes numériques tant pour les citoyens que pour les administrations, garantissant ainsi la conformité et l'authenticité des documents numériques. Un point crucial a été mis en avant: le développement de ces plateformes et applications numériques est le fruit d'une expertise algérienne, témoignant d'une volonté de maîtrise technologique et d'une allocation de moyens importants pour optimiser les procédures. L'objectif ultime, clairement affiché, est d'atteindre le «zéro papier», synonyme d'une administration plus efficiente et respectueuse de l'environnement. La représentante de la CASNOS a détaillé les avantages concrets de cette numérisation, notamment la conclusion de 10.362 conventions avec les pharmacies d'officine, des partenariats avec des cliniques privées pour des spécialités telles que la chirurgie cardiaque, la dialyse et la maternité, ainsi que des

accords avec des opérateurs de transports sanitaires et l'ONAAAPH. L'émission de 1,5 million de cartes Chiffa témoigne également de l'ampleur du déploiement de ces outils numériques. La Caisse Nationale des Retraites a, pour sa part, étendu son offre à 27 prestations électroniques, marquant une volonté de généraliser la numérisation à l'ensemble de ses documents. L'ONAAAPH a, quant à elle, présenté les facilitations administratives mises en place pour simplifier l'accès aux prothèses pour les assurés. Afin de maximiser l'impact de cette transformation numérique, une campagne de sensibilisation a été lancée depuis le 24 du mois en cours durant 3 jours à travers un guichet mobile. Ce dispositif itinérant a sillonné plusieurs communes des daïras de Ras El Ma, Télagh, Ben Badis, Hassi Zahana, Sidi Lahcen et Lamtar, afin d'informer les populations sur l'accessibilité et les avantages des services numériques de la sécurité sociale.

L'objectif est d'encourager l'adoption de ces plateformes, contribuant ainsi à l'amélioration de l'efficacité du système de sécurité sociale et à la simplification des démarches administratives pour tous. Cette initiative marque une étape importante vers une administration publique plus moderne, plus accessible et plus proche des citoyens.

Relizane

Campagne d'information sur les services numériques des organismes de sécurité sociale

Une campagne d'information conjointe des organismes de sécurité sociale a été organisée, jeudi à la Maison de la culture M'hamed-Issiakhem de Relizane, dans le but de faire connaître les services numériques offerts aux citoyens, a-t-on constaté. Cette campagne a été marquée par la participation des agences de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des retraites (CNR) et la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), indique-t-on. Lors de l'ouverture de cet

événement, le Secrétaire général de la wilaya, Larbi Degha, a souligné que les organismes relevant du secteur de l'emploi et de la sécurité sociale ont réalisé des "avancées significatives" en matière de numérisation et offrent d'excellents services aux citoyens.

Pour sa part, le directeur de l'agence de wilaya de la CNAS, Badreddine Hamel, a indiqué que cette journée d'information constitue une opportunité pour valoriser les efforts déployés par les organismes de sécurité sociale et pour faire connaître les services numériques visant à faciliter l'obtention des documents pour les assurés sociaux via la plateforme "El Hanaa", ainsi que la plateforme virtuelle de la carte "Chifa" destinée aux étudiants, ainsi que d'autres

services. De son côté, le directeur de la CASNOS de la wilaya de Relizane, Rachid Hattab, a mis en avant les facilités numériques offertes aux affiliés de cet organisme via la plateforme "Damancom", permettant aux assurés sociaux d'éviter les déplacements et de simplifier les démarches administratives. Le directeur de l'agence de wilaya de la CACOBATPH, Tahar Issam, a évoqué les services numériques développés par cette Caisse, qui propose plus de 20 prestations en phase avec les technologies modernes. Cette rencontre a réuni des cadres du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi que des représentants d'associations professionnelles et d'entreprises économiques activant dans la wilaya.

Ouargla

Plusieurs programmes d'habitat seront réceptionnés l'année prochaine

Le secteur de l'Habitat réceptionnera l'année prochaine plusieurs programmes de différentes formules de logement, susceptibles de répondre aux attentes des citoyens. Retenus dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à prendre en charge la demande de la population, parmi ces projets, en cours de concrétisation et actuellement à divers taux d'avancement de leurs chantiers, figure un programme de 2.400 logements de type public locatif (LPL), a fait savoir le directeur de l'Habitat de la wilaya, Fodil Benyounes.

Ces efforts visant l'amélioration des conditions du citoyen ont donné lieu à la notification, via l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), de 300 autres unités LPL pour la wilaya, en cours de réalisation dans la commune de Rouissat, ainsi qu'un projet de 50 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et 660 logements promotionnels aidés (LPA) à la cité En-Nasr (périphérie d'Ouargla) et dans les communes de Sidi-Khouiled et Hassi-Benabdallah, actuellement à des taux d'avancement appréciables. Une tranche de 887 logements de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL-2) dans la commune de Sidi-Khouiled, a été relancée durant le 3ème trimestre de l'année courante, et a été finalisée et raccordée aux réseaux divers. Dans l'optique d'achever et de réceptionner les projets retenus pour la wilaya d'Ouargla, dont certains remontent à 2013, les responsables locaux s'emploient au suivi périodique des chantiers, incitant les entreprises réalisatrices à accélérer les travaux et renforcer les

chantiers en main-d'œuvre et en moyens matériels, en plus de respecter les normes de réalisation, en vue de livrer les projets dans des délais ne dépassant pas les 12 mois. De nouveaux pôles urbains ont été délimités ces dernières années dans la wilaya d'Ouargla, dans le but de remédier au manque de logements et désengorger les grands centres urbains, en optant pour l'aménagement de nouvelles assiettes de terrains devant accueillir les différents programmes d'habitat. Le secteur de l'Habitat a bénéficié, par ailleurs, d'un ambitieux programmes de 2.000 LPL, localisés à la cité El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida, et d'un autre de 1.055 LPL, dans sa nouvelle formule, répartis entre la cité En-Nasr (Ouargla) et la commune de Sidi-Khouiled. Entre-autres pôles urbains, le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla) où des programmes de 1.600 logements promotionnels aidés (LPA) et de 2.000 LPL sont actuellement à des taux de réalisation avancés, a indiqué le directeur de l'Habitat. Le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud est composé de quatre grandes zones d'habitation totalisant 20.500 logements, dont 10.299 logements collectifs, 3.658 logements semi-collectifs, 3.854 unités individuelles et 2.773 logements mixtes, devant accueillir une population de 90.000 âmes, sachant que la nouvelle ville compte 46 projets (32 sectoriels et 14 communaux), selon la fiche technique du projet. Les nouveaux pôles urbains sont dotés d'équipements et édifices publics, dont des établissements scolaires (des trois paliers), des sièges de sûreté urbaine et de protection civile, des structu-

res de santé, des lieux de culte, des locaux commerciaux, des aires de jeux, des espaces verts et des marchés de proximité, est-il précisé. Plusieurs tranches de logements, de diverses formules de construction, seront attribuées à leurs bénéficiaires, durant le premier trimestre de 2025, selon la même source. Il s'agit de la distribution, après achèvement des opérations d'aménagement et de réalisation des voies et réseaux divers, d'une tranche de 2.000 logements à la cité En-Nasr et une tranche similaire au pôle urbain d'El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida, en plus d'un premier quota de 887 logements du programme AADL-2 dans la commune de Sidi-Khouiled. S'agissant de l'habitat rural, il est fait état de la remise de plus de mille titres d'attribution aux bénéficiaires, dont une première tranche d'aide octroyée à 553 bénéficiaires et la deuxième tranche à 558 autres, qui seront suivies prochainement de la remise des tranches restantes. A ces efforts de prise en charge des attentes des citoyens concernant les lotissements sociaux, la direction de l'Habitat a fait part de la distribution des premières tranches d'aides financières au profit de 1.869 postulants, qui seront suivies par la remise, progressivement, des aides restantes. La wilaya d'Ouargla s'est vue accorder entre 2020 et 2024 des programmes d'habitat totalisant 28.130 logements, de différentes formules de construction, en plus de projets de 17 édifices publics, d'aménagement de nouveaux pôles urbains et de raccordement aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et gaz), selon les données fournies par la direction de l'habitat de la wilaya.

Tizi-Ouzou

Journée d'information et de sensibilisation sur le E-commerce

Les initiateurs d'une journée d'information et de sensibilisation sur le commerce électronique organisée mercredi au centre de loisirs scientifique de Tizi-Ouzou, ont souligné que l'activité commerciale sur les réseaux sociaux n'est pas le commerce électronique. Le directeur de l'antenne de wilaya du Centre national du registre de commerce (CNRC), Lounes Cheloul, et la responsable du service Concurrence à la direction locale du commerce et de la promotion des exportations, Ouerdia Khelouat, ont appelé, à ne pas confondre commerce électronique et activités commerciales sur les réseaux sociaux. Ouvrir une page pour vendre ses produits sur les réseaux sociaux ne signifie pas qu'on exerce le commerce électronique. Cette activité sur la toile relève plutôt du marketing pour faire la promotion de ses produits, ont-ils insisté lors de cette journée organisée par la direction du Commerce. Pour faire du e-commerce, il faut notamment disposer d'un registre de commerce ou d'une carte d'artisan électronique et avoir un nom de domaine fourni par le Centre de recher-

che sur l'information scientifique et technique (CERIST) à faire enregistrer au CNRC, a expliqué M. Cheloul. « Pour l'exercice du commerce électronique dans le cadre de la réglementation en vigueur, il faut être inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, publier un site ou une page web hébergés en Algérie, obtenir un nom de domaine avec une extension +com.dz+ », a-t-il expliqué, ajoutant que le site web doit être muni d'outils permettant son authentification. Mme

Khelouat a relevé à ce propos que si ces conditions ne sont pas réunies, il s'agira de commerce informel, en appelant les citoyens à être vigilants afin d'éviter de se faire arnaquer. Concernant la numérisation de l'activité commerciale à Tizi-Ouzou, elle a fait savoir que 714 commerces sont dotés de terminaux de paiement électronique (TPE). M. Cheloul a indiqué, pour sa part, que 76% des commerçants de la wilaya qui compte plus de 94.000 commerçants, ont un registre de commerce électronique.

A M'sila et Ouargla

La Cnep-Banque ouvrira ce dimanche deux nouvelles agences

La CNEP-Banque ouvrira dimanche prochain deux nouvelles agences à M'sila et Ouargla, et ce dans le cadre de son programme visant à élargir sa présence et à répondre aux besoins de sa clientèle, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué. Ces nouvelles agences, précise-t-on de même source, "proposent une gamme riche de services bancaires adaptés aux besoins des particuliers, professionnels et entreprises. Elles offrent également des solutions de finance islamique, répondant ainsi aux attentes d'une clientèle à la recherche de services financiers conformes aux principes de la Charia". Avec l'ouverture de ces deux nouvelles représentations, le réseau commercial de la CNEP-Banque compte désormais 226 agences, indique la banque publique, ce qui réaffirme "sa volonté de contribuer activement au développement économique des régions concernées".

Bouira

Un bus dérape sur les hauteurs de Tikjda: 02 personnes blessées

Un bus transportant des touristes a dérapé, dans la nuit de vendredi à samedi, au niveau du lieu-dit de Thimililine, sur la route nationale n°33, dans les hauteurs de la station climatique de Tikjda qui se situe à une trentaine de kilomètres au cardinal Est du chef-lieu de wilaya: Bouira. L'accident a causé des blessures à deux personnes qui ont été évacuées par les éléments de la Protection civile vers le service des urgences du centre hospitalier « Mohamed Boudiaf » de Bouira. Il convient de noter que le bus qui transportait 30 passagers, en provenance de la wilaya d'Alger, en tournée touristique vers la région de Tikjda, a dévié de la route au retour, en percutant une glissière en béton de prévention qui l'a bloqué. Ce qui l'a empêché de dévaler la pente, autrement dit, il y aurait eu plus de dégâts. TAIB HOCINE

Bouira

02 trafiquants de drogues et de psychotropes appréhendés

Dans le cadre de la lutte contre tous les types de criminalité, notamment les délits liés aux trafics de drogues et de psychotropes en zone urbaine, et sur la base d'informations obtenues par la brigade mobile de la police judiciaire, rattachée à la Sûreté de daïra de Lakhdar qui se situe à quelque 40 km au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, selon lesquelles une personne faisait la promotion de drogues et de psychotropes au niveau de la ville, un efficient et efficace plan de sécurité a été élaboré qui a permis de neutraliser le trafiquant. Ce dernier était en possession d'une somme d'argent évaluée à 8.500 dinars, recette provenant du produit de la vente et de la promotion des stupéfiants et des psychotropes. La personne qui l'accompagnait, a également été en possession de 60 capsules de psychotropes. Ils ont été arrêtés et transférés à l'autorité pour finaliser les procédures d'enquête. Après l'obtention d'une autorisation de perquisition au domicile de l'un d'eux, une quantité de drogue à base de cannabis estimée à 104 grammes et une somme d'argent de 29.500 dinars ont été saisies. Après avoir accompli les procédures judiciaires, les deux accusés ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. TAIB HOCINE

Médéa

Trois nouvelles structures pour le secteur de l'éducation

Trois nouvelles structures du cycle primaire et secondaire vont renforcer le secteur de l'Éducation à Médéa. Ces nouvelles structures vont contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation. Deux écoles primaires, la première située à la cité Haouch Bayazid, périphérie nord de Médéa, et la deuxième au niveau du quartier Ain-D'heb, dans la commune de Médéa, ont été réceptionnées à la mi-décembre courant et seront fonctionnelles à la reprise des cours en janvier prochain, a précisé la même source. Un établissement de l'enseignement secondaire localisé dans la commune de Hannacha, ouest de Médéa, a également été réceptionné et accueillera, au retour des vacances d'hiver, les élèves qui faisaient le déplacement jusqu'au chef-lieu de la daïra d'Ouamri dont relève ladite commune, a-t-on ajouté. A noter, plus d'une vingtaine de structures scolaires couvrant les trois cycles sont actuellement en chantier à travers de nombreuses communes, dont certaines affichent des taux d'exécution très avancés et devraient être livrées progressivement au courant de l'année 2025.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزغان مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقوفة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغان مستغانم. بناء على طلب ورثة بن علو قدور و هم بن علو بن ذهيبية - بن علو زهرة - بن علو نورية - بن علو خيرة - بن علو جمعية - بن علو شريفة. الساكنين حي 60 مسكن رقم 30 بلدية مستغانم. بناء على الحكم الصادر عن محكمة عين تادلس، القسم العقاري بتاريخ 19/01/23 2019 تحت رقم الفهرس 19/00194 رقم الجدول 18/02517 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ: 2019/07/01 تحت رقم الفهرس: 19/00994 رقم القضية: 19/00667 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/06/03 تحت رقم 24/529. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك لورثة المرحوم بن علو قدور ابن الشارف. التعيين. قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة ببلدية ماسرى تقدر مساحتها بـ 01 هكتار 96 أرا 88 سنتيار قسم 02 مجموعة ملكية رقم 13 حسب البطاقة العقارية. وحسب الخبرة إضافة إلى ما ذكر سابقا فالقطعة الأرضية يوجد بها بئر، ماوى عتاد ضخ مياه السقي من البئر. هيكل لمسكن من طابق أرضي + طابق علوي حديث الإنجاز غير مكتمل مساحته 150 متر مربع و هيكل لمبنى من طابق أرضي قديم الإنجاز عبارة عن سياج غير مكتمل مساحته 170 متر مربع. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ثمانية ملايين وثمانمائة وتسعة وخمسون ألف وستمائة دينار جزائري 8.859.600,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الاثنين 2025/01/20 على الساعة الثانية زوالا بمحكمة عين تادلس أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 09، 78، بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
29.12.2024

مكتب الأستاذة فخيخر جليل أمال
محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران
الهاتف: 041-82-71-32
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا
نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقوفة أدناه بطلب من السيد: بوغاتي فريدة. العنوان حي المعلمين 240 مسكن عمارة G رقم الباب 05 مرفاق وهران. بناء على المواد 612 و 613، 412 فقرة 04 من ق ا م ا. بناء على الحكم الصادر عن محكمة فلاوسن القسم العقاري بتاريخ 2024/06/06 المفهرس تحت رقم الفهرس 24/03403 و الجدول تحت رقم 23/07055 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2024/11/11 تحت رقم 24/1876. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/12/22 تحت رقم 24/5344. بلغنا عن طريق النشر السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة " GM PROMOTION " ممثلة من قبل مسيرها قاسمي محمد و كل من يقوم مقامه قانونا أو إتفاقا. العنوان حي 89 مسكن تساهمي POS 50 وهران. دفعه لصندوق المحاضرة القضائية مقابل وصل على الأداء: مبلغ بقيمة: 3.690.000,00 دج. مصاريف المحاضرة القضائية: الحق التناسبي: 145.800,00 دج + قيمة المحاضر 48.550,00 ج. المجموع المطلوب به: 3.844.350,00 دج ثلاثة ملايين وثمانمائة وأربعة وأربعون ألف و ثلاثمائة وخمسون دينار جزائري. ونبهنا بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية المحاضرة القضائية
29.12.2024

مكتب الأستاذة فخيخر جليل أمال
محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران
الهاتف: 041-82-71-32
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا
نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقوفة أدناه بطلب من السيد: بوغاتي فريدة. العنوان حي المعلمين 240 مسكن عمارة G رقم الباب 05 مرفاق وهران. بناء على المواد 406 إلى 416 و 612، 412 فقرة 04 من ق ا م ا. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/12/22 تحت رقم 24/5344. بلغنا عن طريق النشر السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة " GM PROMOTION " ممثلة من قبل مسيرها قاسمي محمد و كل من يقوم مقامه قانونا أو إتفاقا. العنوان حي 89 مسكن تساهمي POS وهران. نسخة عن الحكم الصادر عن محكمة فلاوسن القسم العقاري بتاريخ 2024/06/06 المفهرس تحت رقم الفهرس 24/03403 والمجدول تحت رقم 23/07055 و الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2024/11/11 تحت رقم 24/1876.

المحاضرة القضائية
29.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزغان مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقوفة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغان مستغانم. بناء على طلب ورثة بن علو قدور و هم بن علو بن ذهيبية - بن علو زهرة - بن علو نورية - بن علو خيرة - بن علو جمعية - بن علو شريفة. الساكنين حي 60 مسكن رقم 30 بلدية مستغانم. بناء على الحكم الصادر عن محكمة عين تادلس، القسم العقاري بتاريخ 19/01/23 2019 تحت رقم الفهرس 19/00194 رقم الجدول 18/02517 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ: 2019/07/01 تحت رقم الفهرس: 19/00994 رقم القضية: 19/00667 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/06/03 تحت رقم 24/529. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك لورثة المرحوم بن علو قدور ابن الشارف. التعيين. قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة ببلدية ماسرى دوار أولاد الراشي تقدر مساحتها بـ 04 هـ 41 أرا 25 س قسم 01 مجموعة ملكية رقم 283 مقسمة إلى أربع قطع، قطعة أ تقدر مساحتها بـ 01 هـ 46 أرا 26 س، قطعة "ب" تقدر مساحتها بـ 52 أرا 05 س قطعة "ج" تقدر مساحتها بـ 01 هـ 21 أرا 47 س، قطعة "د" تقدر مساحتها بـ 01 هـ 21 أرا 47 س بها بناءة حسب البطاقة العقارية. وحسب الخبرة إضافة إلى ما ذكر في البطاقة العقارية فإن القطعة "ج" بها مسكن مساحته 160 متر مربع و القطعة "د" بها مسكن متصل به مستودع على مساحة إجمالية تبلغ 650 متر مربع. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثنتان وعشرون مليون واثنتان وستون ألف وخمسمائة دينار جزائري 22.062.500,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الاثنين 2025/01/20 على الساعة الثانية زوالا بمحكمة عين تادلس أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 09، 78، بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
29.12.2024

Location
Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numéro
0556 366 201

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836



Local à Louer
Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.
Curieux s'abstenir

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: **06 61 78 30 05**



Les deux Ivoiriens, symboles de l'incroyable gâchis estival

MCO: Un douteux rapport qualité-prix!

Par Rachid BELARBI

Incapable de profiter du match très moyen de l'USMA pour revenir du stade du 5-juillet avec un résultat positif en poche, le Mouloudia d'Oran a encore une fois grandement déçu son nombreux public. Avec cette lourde défaite (3-0) à Alger, la formation dirigée par Eric Chelle termine l'année civile sur la pire note possible et une dégringolade au classement général qui risque encore de se poursuivre après la mise à jour du calendrier et le déroulement des matchs en retard. Il faudrait, néanmoins, préciser qu'ils n'étaient pas vraiment nombreux, ceux qui pensaient cette équipe du Mouloudia, capable d'un quelconque exploit face aux hommes de Nabil Maâloul. Le fait d'avoir déjà perdu face à des petits bras du circuit national comme le Nadjm de Magra, l'Olympique d'Akbou ou encore le Mouloudia d'El-Bayadh ne prédestinait, en effet, aucunement « ce »

MCO à aller imposer sa loi chez l'un des candidats au titre final alors que les coéquipiers de Redouani impressionnent à chaque sortie continentale en Coupe de la Confédération Africaine de Football. Tous ceux qui s'étaient à croire que les Rouge et Blanc, cru 2024-2025, étaient capables de titiller les sommets et de viser l'un des deux titres majeurs mis en jeu, ont, d'ailleurs, fini par se résigner à l'idée que cette équipe, telle que montée par l'actuel conseil d'administration de la SSPA sous Hyproc, est bonne, au mieux, pour un maintien sans trop de soucis. La qualité douteuse de l'écrasante majorité des recrues estivales, notamment les deux Ivoiriens Gnoleba et Syla, en est forcément pour quelque chose. Car, alors que les sommes engagées pour cette opération recrutement opérée par l'homme le plus influent du CA, Ahmed Belkacemi, laissaient croire en un retour en force du Mouloudia sur le front des conquêtes pour les places d'hon-

neur et les lauriers, le résultat en est tout à fait contraire : l'impitoyable vérité du terrain a fini par démasquer nombre d'arnaques, principalement celles liées à la valeur réelle des étrangers et émigrés recrutés à prix d'or. Incapable de trouver une solution miracle en dépit des changements opérés et des alternatives tentées, l'entraîneur franco-malien Eric Chelle a, lui-même, fini par comprendre que son projet de jeu et ses ambitions paraissent désormais démesurés par rapport à la qualité des joueurs de l'effectif dont il dispose. Le fait de n'avoir même pas convoqué le milieu de terrain ivoirien Sery Gnoleba auquel des sources médiatiques, notamment le crédible et très sérieux journal El-Khabar, ont attribué le plus gros salaire du vestiaire, en est, certainement, la meilleure preuve et le plus édifiant exemple de l'incroyable gâchis qu'aura été le recrutement estival opéré par le board mouloudéen d'Hyproc.

Cyclisme sur piste
(Championnats arabes)

Malak Mechab en or dans la course aux points



Malak Mechab a bonifié d'une médaille d'or la moisson algérienne aux Championnats arabes de cyclisme sur piste actuellement en cours au Caire (Egypte), en remportant la course aux points des juniors/filles, disputée vendredi soir, en clôture de la deuxième journée de compétition et ayant vu sa compatriote, Yamna Bouyagour, se contenter du bronze. La deuxième place de cette course, synonyme de médaille d'argent, a été occupée par la jeune égyptienne, Alaylia Darouiche. Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à quinze médailles, depuis l'entame de la compétition : 3 or, 4 argent et 8 bronze. Un peu plus tôt dans la matinée, la sélection algérienne avait glané quatre médailles en bronze, respectivement par Yamna Bouyagour (épreuve de vitesse/juniors filles), Mohamed Nadjib Assel (épreuve de vitesse seniors/messieurs) et Anes Riyahi, ayant remporté les deux autres médailles, respectivement au Scratch et dans l'épreuve de vitesse (juniors/garçons). Les deux précédentes médailles d'or ont été glanées par ce même Anes Riyahi, lors de la première journée de compétition, disputée jeudi, alors que les quatre médailles en argent ont été remportées par la sélection nationale (messieurs), dans l'épreuve de poursuite/par équipes, Mohamed Nadjib Assel, et Malak Mechab, ayant glané deux médailles, alors que les trois premières médailles en bronze ont été remportées par Sihem Bousebaâ, Malak Mechab et El Khassib Sassane. Cette édition 2024 des Championnats arabes sur piste se déroule du 25 au 28 décembre au Caire (Egypte), en présence de huit pays, représentés par 150 athlètes, dans différentes catégories d'âges et engagés dans 44 courses. La sélection algérienne, forte de 13 coureurs (dont trois dames), avait rallié la capitale égyptienne dimanche dernier, sous la houlette de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi, secondé dans sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza.

Ligue 1 Mobilis

Belle remontée du CRB

Après des doutes en début en championnat, le CR Beouizdad enregistre une belle remontée au classement général de la Ligue 1 Mobilis. Désormais, le CRB se positionnant à la 6e place, avec 21 points, suite à sa précieuse victoire contre l'Olympique Akbou (1-0), remportée vendredi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 15e journée, ayant vu l'ES Sétif se contenter d'un nul chez la lanterne rouge, l'US Biskra (0-0). Les gars de la Soummam avaient bien résister, notamment en 1e mi-temps, avant de s'incliner devant l'attaquant du CRB, Abderrahmane Meziane, auteur de l'unique but cette rencontre à la 76e minute. Un 5e

succès consécutif pour les Belouizdads, qui semblent avoir trouvé leur rythme de croisière, tout en ayant 4 matchs en retard. De son côté, l'ES sétifien a raté l'opportunité de s'emparer seul de la place de Dauphin, en se contentant d'un nul vierge chez l'actuelle lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis, l'US Biskra. L'ESS reste 2e, ex-aequo avec le Mouloudia d'Alger avec 21 points pour chaque club, et idem pour l'USB, qui malgré son semi échec à domicile reste en vie, avec toujours les mêmes chances d'être se sauvé. En effet, les Zibans disposent du même nombre de points que l'ES Mostaganem (avant-dernier), et seulement deux longueurs de retard sur

le premier club non reléguable, le MC El Bayadh. Ce qui fait que ses chances de maintien sont toujours intactes. Le bal de cette 15e journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont le MC Alger et le Paradou AC ont été les plus grands bénéficiaires, en revenant avec de précieuses victoires de l'extérieur. Les péripéties de cette dernière journée de la phase aller se poursuivent ce samedi, avec notamment le déplacement de l'actuel leader la JS Kabylie à Chlef, pour y défier l'ASO local. Il y aura également un intéressant MC El Bayadh - USM Khenchela, entre candidats au maintien.

Handball

Le 7 national en stage à Alger pour le Mondial 2025

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé un stage de préparation (23 déc- 03 jan) à Alger en présence de 25 joueurs. Ce regroupement préparatif du sept national est un stade en prévision de sa participation au mondial 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, a indiqué, mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Ce stage s'inscrit dans la continuité de la préparation des Verts amorcée en novembre dernier en Pologne et en Croatie, où 20 joueurs avaient disputé 3 matchs amicaux. Lors de leur première rencontre amicale, les coéquipiers de Messaoud Berkous s'étaient imposés face à Piotrkowianin sur le score de 34 à 30, avant de faire match nul face à Rebud KPR Ostrovia (35-35). La 3e rencontre des s'était soldée par une défaite face Gwardia Opole (38-32). Versé dans le groupe B dont les matchs se joueront à Herning au Danemark, le Sept algérien évoluera au Mondial-2025, aux côtés du



Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en 8 groupes de 4 équipes.

À l'issue de la phase de poules, les 3 premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la 2e place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

Liste des 25 joueurs convoqués:
Yahia Zemmouchi, Khelifa Ghodbane, Ayoub Abdi, Abed Boumediene, Ryan Abrous, Abderahim Amokrane, Karim Balti, Salim Benhalima, Messaoud Berkous, Lyes Yanis Bouadjaja, Zine Eddine Boughaba, Ali Boulehssa, Hani Abdelrafik Bounab, Mounir Chehri, Hichem Daoud, Mohamed Hassen Djabellah, Mustapha Hadj Sadok, Andreas Hoffman, Islam Kaabache, Bastien Khermouche, Mehdi Ahmed Yanis, Salim Mezaaza, Zahir Naim, Redouane Saker, Abdeljalil Zenadi.

Activités subaquatiques

Début des épreuves du championnat d'Algérie d'apnée sportive Indoor à Oran

Les épreuves du championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor ont débuté vendredi au niveau du centre nautique du complexe olympique "Miloud Hadeff" d'Oran. Organisée par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques en collaboration avec la FASSAS et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, cette compétition, regroupe plus de 70 apnéistes hommes et dames, issus de huit ligues de wilayas du pays. Le programme de ce challenge national de deux jours prévoit le déroulement de cinq épreuves, celles du statique de 4 minutes, le dynamique bi-palme, le dynamique mono-palme, la dynamique sans palme de et les speed Endurance 2x50 mètres. La direction de cette compétition est assurée par le directeur technique national, Faouzi Khaloufi, assisté de l'entraîneur national d'apnée sportive indoor Badis Guezati et de dix arbitres de la FASSAS.

2024

Grands événements culturels pour célébrer le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954

L'année 2024 a été marquée par l'organisation de grands événements culturels portés dans tout le pays par le Cinéma, le Théâtre et la Littérature, en célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.

A cette occasion, le ministère de la Culture et des Arts a tracé un riche programme, à la hauteur de ce grand événement de la Mémoire nationale, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde toute son attention. Dans ce contexte, l'Algérie a accueilli, du 6 au 26 novembre, le 27e Salon international du livre d'Alger, sous le slogan "Nous lisons pour triompher", avec une programmation diversifiée, centrée sur l'histoire et la Mémoire, impliquant éditeurs, écrivains, intellectuels et professionnels du secteur du livre, d'Algérie, d'Afrique, du monde arabe et d'Europe.

Plusieurs conférences sur l'histoire et la mémoire ont été organisées lors du 27e SILA, sous les intitulés "L'esprit de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954: un héritage pour les générations", "Nos écrits sur novembre" et "Les textes fondateurs de la révolution algérienne", en sus d'un Colloque sur "Le soufisme et les valeurs humaines selon l'émir Abdelkader".

De son côté, le Centre national du livre a organisé les 19 et 20 novembre à la Bibliothèque nationale d'Algérie, un Forum national sur "La littérature de résistance en Algérie, la culture face au discours colonial", qui a abordé plusieurs thèmes, dont ceux de l'analyse du discours colonial et la résistance à la mondialisation et à l'hégémonie occidentale.

D'un autre côté, les festivals de cinéma organisés cette année -celui d'Oran, dédié au Cinéma arabe notamment (4- 10 octobre) - ont été l'occasion d'évoquer les thématiques liées aux causes justes dans le monde et rappeler de grandes figures du cinéma qui ont servi, par l'image, la mémoire nationale, dont le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, avec "Chroniques des années de braise" (1975), notamment.

D'autres manifestations cinématographiques ont également célébré ce grand événement, dont le 18e Festival culturel national du cinéma amazigh à Tizi-Ouzou, le "Panorama du cinéma révolutionnaire" à Djelfa, le "Cinéma en plein air" à Médéa et le Forum international "Cinéma et mémoire", organisé à Alger du 9 au 11 décembre.

Dans le même élan, l'Association internationale des amis de la révolution algérienne a organisé le 3 octobre à Alger, un Colloque sur "Le cinéma et la guerre de libération nationale", mettant en valeur l'importance de la diplomatie de l'image et son rôle dans l'internationalisation de la cause algérienne et la disqualification de la propagande mensongère de la France coloniale.

Dans le volet théâtre, huit œuvres majeures ont été produites et diffusées par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi et les théâtres régionaux, parmi lesquels "La Rose des Sables se révolte" du Théâtre régional d'Adrar, "Le bateau Calédonien" du TR de Tizi-Ouzou, "Les Rebelles" du TR de Constantine, ou encore, "Le Choix" du TR de Saïda.

Plusieurs spectacles artistiques de grandes envergures ont également été présentés dans la capitale, à l'exemple de "Rouh El-Djazair" produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, "Le prix de la liberté" de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih ou "Tahqart ... L'épopée des sables", de l'Office Riadh El-Feth.

L'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) s'est, à son tour, joint à l'élan de célébrations de cette grande date historique, avec l'élaboration d'un programme de représentations musicales, théâtrales et autres, parties, dès le mois de novembre, en tournée artistique à travers toutes les wilayas du pays, sous le slogan évocateur de "Caravanes de la Mémoire, Novembre Glorieux, Loyauté et Renouveau".

Les artistes-peintres, ont, pour leur part, animé une grande exposition intitulée "Panorama de l'Art plastique algérien 1954-2024", organisé à Alger par le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, un méga-événement qui a regroupé plus de 200 œuvres d'artistes algériens, ainsi que des collections privées muséales et artistiques, qui ont rappelé la progression des arts plastiques en Algérie durant plus de 70 ans.

Festival de la musique Gnawa

La troupe «El Belaliya» de Mohammadia décroche la 1e place

La troupe "El Belaliya" de Mohammadia (wilaya de Mascara) a remporté la première place lors de la 15e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa, clôturé jeudi soir au stade "Arfaoui Mohamed" à Ain Sefra (Naâma). Ce groupe, composé de jeunes musiciens vêtus de costumes traditionnels, a présenté un spectacle varié alliant couleurs, chansons et danses, en utilisant des instruments musicaux propres à ce genre musical dont le "goumbri" et le "tidiniet". Les membres de la troupe ont séduit le public par leur performance, et convaincu le jury de cette édition.

La deuxième place a été attribuée à la troupe "Qerqab Ezza-hwa" de la wilaya d'Adrar, alors que les troupes "Noudjoum El Diwan" (Sidi Bel-Abbes) et "Gnawa El Mqar" (Tindouf) se sont adjugés la troisième place ex aequo.

Une mention spéciale a été décernée, dans cet événement culturel et artistique auquel ont participé environ 160 artistes représentant plusieurs troupes de musique Gnawa du pays, au groupe "Sidi Blal" de la wilaya de Mascara, qui renferme des voix prometteuses dans ce genre musical ayant présenté une sé-



rie de chansons et de danses imprégnées d'authenticité et de spiritualité, au rythme de "Kerkabou" et du tambour.

La soirée de clôture du festival a été marquée par un hommage à l'âme du défunt Mohamed Behazem, une des figures emblématiques de cet art, qui avait contribué par des morceaux de musique au rythme de "Kerkabou" à la bande sonore du célèbre film historique "La bataille d'Alger". Au cours de cette soirée, la regrettée artiste Hasna El Becharia a été également honorée en reconnaissance de sa riche carrière artistique, en présence des autorités locales.

La soirée de clôture du festival (du 23 au 26 décembre) animée

par le groupe "El Mqar" de Tindouf a enregistré une grande affluence, notamment de jeunes, qui ont valorisé l'organisation de cet événement placé sous le slogan "Musique Gnawa et défis de préservation de l'identité face à la mondialisation culturelle".

Outre les concerts et spectacles musicaux, cette manifestation culturelle a donné lieu à une exposition à l'annexe de la Maison de la Culture "Baghdadi Belkacem" à Ain Sefra, mettant en valeur les habits traditionnels portés par les membres des groupes Gnawa et les instruments de musique traditionnels, de même que des conférences sur ce genre musical et cette richesse culturelle.

17e Fntp

Entrée en compétition de la pièce de théâtre «Adh'ghath» du T.R de Batna



La pièce de théâtre "Adh'ghath", une comédie aux traits burlesques sur l'importance de préserver la cellule familiale, fondement d'une société saine et d'un pays prospère, est entrée, jeudi soir à Alger, en compétition du 17e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp), devant un public relativement nombreux.

Mise en scène par Chawki Bouzid sur un texte écrit par Wahid Metahri tiré de l'idée de la nouvelle "Un foyer pour tous" de l'écrivain turc Aziz Nesin, "Adh'ghath" (tourments), raconte en 70mn, l'histoire d'une famille, composée par la jeune Hanane et ses deux parents qui vivent au rythme des querelles incessantes, souvent au bord de la rupture, causant à leur fille un déséquilibre psychique profond.

Un médecin psychologue malintentionné, prétextant prodiguer des soins à domicile à la jeune Hanane, allait régulièrement la voir chez ses parents pour en fait, mettre à exécution un stratagème qu'il avait préparé consistant à alimenter davantage la discorde dans le couple et les pousser à leur vendre l'appartement. Servi par Mohamed Bouafia, Yusra Daïkha et Narimane Yerbah, entre autre, la trame a évolué dans un rythme ascendant et soutenu, au rythme des rebondissement tragiques par moment, gardant le meilleur pour la fin, où une surprise de taille qui attendait les spectateurs allait clore les débats (...). Occupant tous les espaces, les comédiens ont brillamment réussi à porter la densité du texte, qui part de l'idée d'un microcosme social

(la cellule familiale) pour mettre en garde contre toute idée de discorde sociale et inciter, bien au contraire, à l'union et la fraternité. La scénographie, faite d'un éclairage feutré ou vif, selon les situations, ainsi que d'un ensemble de caisses en carton amovibles a été hautement concluante au spectacle, soutenu par une bande musique, signée Rafik Issam Belaïdi, qui a illustré les atmosphères et les émotions de la trame avec brio.

Complétant le déroulé du spectacle, une voix radiophonique (celle du metteur en scène) diffusée en off à l'issue de chaque tableau, suggérait les enseignements à tirer et à retenir dans le spectacle "Adh'ghath" produit en 2024 par le Théâtre régional de Batna "Salah- Lembarkia", sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e FNTF se poursuit jusqu'au 30 du même mois avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

Etats-Unis

Le nombre de SDF ne cesse de progresser d'année en année

Le manque de logements, l'inflation, l'immigration et les catastrophes naturelles sont les principales causes de cette crise.

Les minorités, en particulier les Afro-Américains, sont surreprésentées parmi les sans-abri, avec un durcissement des politiques locales.

Le nombre de sans-abri aux Etats-Unis a atteint un niveau record en 2024, avec plus de 770.000 personnes recensées, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2023, selon un rapport publié vendredi par le ministère américain du Logement et du Développement urbain (HUD). Cette situation met en lumière les profondes inégalités économiques et sociales dans la première économie mondiale.

Le HUD identifie plusieurs facteurs pour expliquer cette hausse dramatique : le manque de logements abordables, l'inflation persistante, l'arrivée massive de migrants, la fin des aides

liées à la pandémie de Covid-19, ainsi que des catastrophes naturelles. « L'impact particulièrement notable » de l'immigration a également contribué à l'augmentation du nombre de familles sans domicile fixe, a souligné le ministère.

Des causes diverses et variées Les catastrophes naturelles, dont la fréquence augmente avec le réchauffement climatique, ont amplifié le phénomène. Par exemple, l'incendie dévastateur sur l'île de Maui, à Hawaï, a conduit à ce que 5.200 personnes soient recensées dans des refuges d'urgence la nuit du décompte en janvier. Depuis, d'autres désastres, comme les ouragans Hélène et Milton, ont frappé le sud-est des Etats-Unis, déplaçant de nombreux habitants.

Le rapport, basé sur un décompte effectué sur une seule nuit de janvier, reflète des données datant d'un an. Le HUD avertit qu'il ne s'agit probablement pas d'une représentation exacte de

la situation actuelle « en raison de changements de politiques et de circonstances ».

UNE SURREPRÉSENTATION DES MINORITÉS

Le rapport met également en lumière des disparités raciales : 32 % des sans-abri sont noirs ou afro-américains, bien que ces populations ne représentent que 12 % de la population totale aux Etats-Unis. Ces chiffres confirment leur surreprésentation parmi les personnes sans domicile fixe.

Le recensement précède un durcissement des politiques locales en matière d'itinérance, notamment après une décision de la Cour suprême en juin permettant aux autorités de sanctionner les sans-abri dormant à l'extérieur.

En Californie, qui abrite près d'un quart des sans-abri du pays, le gouverneur Gavin Newsom a ordonné le démantèlement des campements dans les zones sous contrôle de l'Etat.

Une femme enceinte poignardée 14 fois par une livreuse de pizzas déçue du pourboire

Une jeune femme de 22 ans a été arrêtée par la police américaine ce lundi 23 décembre. Livreuse dans une pizzeria, elle est soupçonnée d'avoir poignardé à 14 reprises une femme enceinte qui avait passé une commande la veille. La mise en cause n'aurait pas apprécié le pourboire de 2 \$ que la victime lui a laissé.

Une violente agression est survenue dimanche 22 décembre 2024 dans la ville de Kissimmee, au sud d'Orlando, en Floride (Etats-Unis). Selon la police locale, une femme enceinte qui avait commandé une pizza a été poignardée à 14 reprises par la livreuse qui la lui a apportée. Cette dernière n'aurait pas apprécié le montant du pourboire laissé par la cliente, rapporte ABC News.

La victime a été transportée à l'hôpital où elle a subi une intervention chirurgicale pour des lésions à la poitrine, aux bras, aux jambes et à l'abdomen. Sur Facebook, le bureau du shérif du comté d'Osceola a indiqué qu'elle se trouvait désormais dans un état stable. On ignore cependant si l'enfant a survécu.

La mise en cause est une femme âgée de 22 ans, dont la photo a été diffusée par la police. D'après les autorités, la victime se trouvait dans un motel et a passé une commande d'une trentaine de dollars dans une pizzeria. Lorsque la livreuse s'est présentée à sa porte, elle lui a tendu un billet de 50 \$, mais la jeune femme lui aurait répon-

du que la politique du magasin l'empêchait de lui rendre la monnaie. La cliente a finalement trouvé de plus petites coupures pour régler la note et a laissé un pourboire de 2 dollars à la livreuse. Cette dernière « a roulé des yeux et s'est éloignée sans rien dire », selon la déclaration sous serment de la victime.

D'après la police, la suspecte serait revenue peu de temps après en compagnie d'un homme muni d'une arme à feu. Ils

auraient ensuite « forcé l'entrée de la chambre » de la victime et la jeune femme l'aurait attaquée avec un couteau. Le duo aurait également dérobé des affaires avant de prendre la fuite. Retrouvée par la police, la mise en cause a finalement été arrêtée le lendemain, notamment pour violation de domicile avec arme à feu, tentative de meurtre, et agression. Son complice présumé, qui n'a pas pu être identifié pour le moment, est toujours recherché.

Débordé, un livreur Amazon abandonne 80 colis dans les bois

Aux Etats-Unis, à quelques jours de Noël, un policier de Lakeville, dans le Massachusetts, a découvert des dizaines de colis Amazon dans un bois près de la ville, dimanche 22 décembre 2024. Un livreur s'est finalement rendu au commissariat et a expliqué les avoir abandonnés car il se sentait débordé, rapporte NBC News.

L'agent à l'origine de la découverte a expliqué avoir aperçu des colis « sans surveillance » dans une zone boisée. Un peu plus loin, celui-ci est ensuite tombé sur « trois grands bacs remplis de paquets Amazon », ont indiqué les autorités locales dans un communiqué. Au total, 80 colis ont été saisis et ramenés au commissariat.

Après vérification, la police a constaté qu'aucun signalement n'avait été émis concernant des colis perdus ou volés et les a donc renvoyés au centre de distribution d'Amazon. Le lendemain, un chauffeur de l'entreprise s'est présenté au poste en indiquant qu'il les avait lui-même abandonnés au bord d'une route le samedi précédent car « il était stressé ». Il a également affirmé qu'il avait l'intention d'en informer son responsable.

D'après le Washington Post, les forces de l'ordre n'ont pas engagé de poursuites à son encontre, estimant que l'incident relevait davantage d'un problème de ressources humaines pour Amazon. Le chef de la police de Lakeville, Matthew Perkins, a tout de même félicité l'agent qui a repéré les colis pour avoir évité « un casse-tête de Noël à de nombreux habitants de la région ». De son côté, Amazon a indiqué au média local que les colis avaient été renvoyés à leurs destinataires et qu'ils étaient arrivés à temps pour Noël.

Un homme survit 16 heures accroché à sa planche à voile en pleine tempête

Un homme s'est jeté à l'eau dimanche sur sa planche à voile dans la Manche malgré des conditions météo difficiles. Emporté par la houle, il a été retrouvé 16 heures plus tard.

Vianney Destombes a eu une mauvaise surprise à la pointe de Saire, près de Cherbourg (Manche), à cause de la tempête Enol. Le jeune homme n'est pas parvenu à revenir près du bord. Son calvaire a pris fin 16 heures plus tard, à 25 kilomètres de son point d'origine. Aperçu par un hélicoptère de la Marine nationale, il a été retrouvé agrippé au restant de sa planche dans une eau à 12 degrés. « C'est vraiment un petit miracle parce que retrouver des gens vivants comme on l'a eu aujourd'hui, ça arrive sur 1 à 2% des cas, c'est quelque chose d'extraordinaire », a affirmé le pilote de l'hélicoptère de secours à France info. Vianney Destombes a résisté malgré un vent qui soufflait jusqu'à 130 km/h et des vagues pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres de haut. « Pour éviter d'avoir le vent, il y a des moments où je plongeais dans l'eau tout en ayant les mains sur la planche, pour essayer de me réchauffer un minimum le corps », a-t-il témoigné. Le vélériste miraculé a tenu à remercier ses sauveteurs : « Rencontrer toutes ces équipes, voir tout le monde qui a pu essayer de me sauver la vie, cela procure beaucoup d'émotions. »

Bob n'a que 15 ans et mesure déjà 2,23



Bob, un adolescent de Louvain âgé de seulement 15 ans, mesure déjà 2,23 m et est presque le plus grand Belge. En sixième primaire, il mesurait déjà deux mètres. « Les gens me regardent tout le temps et veulent prendre des photos. Je leur dis que ce n'est pas un problème, mais qu'ils doivent m'offrir à boire ou à manger en échange. »

Bob est en quatrième secondaire au Sint-Pieterscollege de Louvain. « Cette année, j'ai encore grandi de sept centimètres, mais l'année dernière, c'était un centimètre par mois. En sixième, je mesurais deux mètres, et c'était mon objectif à l'époque: terminer l'école primaire avec deux mètres. Maintenant, mon objectif est de mesurer 2,25 m, ou carrément 2,31 m, car ce serait super de devenir le plus grand Belge. Le plus grand adolescent, je le suis déjà. » (rires). Le record du plus grand Belge appartient actuellement à Alain Delaunoy de Stavelot, qui mesure 2,30 m. Mais vous l'aurez deviné, Bob est bien décidé à laisser son processus de croissance se poursuivre. Cependant, ses parents commencent à se dire qu'il est temps de freiner un peu la croissance: « Bob ne se rend pas encore bien compte de tout ça, mais nous devons adapter notre vie en fonction de lui », explique son père, Pieter. « Nous avons dû acheter une nouvelle voiture, car il ne tenait plus dans l'ancienne. Il dort aussi dans un lit de 2,40 m. Dans l'avion, on doit toujours choisir les sièges près de la sortie de secours pour avoir plus de place pour les jambes. »

« Je peux encore trouver des pulls ou des t-shirts dans des magasins normaux, mais je dois toujours prendre la taille XXXL », confie Bob. « Pour les chaussures, la taille 50, ça va encore, mais c'est vrai que niveau mode, je ne peux pas suivre. Et la boutique pour grandes tailles n'est pas non plus hyper tendance, c'est là que mon père achète aussi ses vêtements. »

Le père, quant à lui, sait de quoi il parle en matière de grande taille puisqu'il mesure 2,11 m. La maman, par contre, affiche 1,68 m à la toise. « Toute ma vie, j'avais l'impression d'être le plus grand partout. Maintenant, chaque matin, dans la cuisine, je tombe sur quelqu'un de plus grand que moi. C'est un peu déstabilisant. »

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h00 TFou
11h45 Solitaires
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Star Academy, la quotidienne
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h45 Voile : Vendée Globe
19h50 Questions bêtes !
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Robin des Bois, prince des voleurs
23h35 La ligne verte
01h00 Programmes de la nuit

11h00 Messe
11h55 Le jour du Seigneur
12h55 Différents, et alors !
12h58 Journal Météo Climat
13h00 Journal
13h20 13h15, le dimanche...
14h10 C'est bon à savoir
14h20 Noé
16h30 Le geste cuisine
18h30 Les enfants de la télé
19h05 Les Enfants de la télé, la suite
19h50 Journal
20h00 Journal
20h30 20h30 en fêtes
21h00 Journal 3min
21h03 Les Etoiles du sport et de la santé
21h05 Oh ! Biz'Art
21h10 King
22h50 Le secret de la pyramide
01h40 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
03h50 Météo 2
03h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

CANAL+

3

08h15 Vice-versa 2
09h49 En aparté
10h20 Artus : Son p'tit truc en plus
10h50 Un p'tit truc en plus
12h27 La boîte à questions
12h33 Voyages au bout de l'effort
13h25 Prost
13h49 Prost
14h17 Prost
14h45 Prost
15h17 Canal Rugby Manager
15h45 Avant-match Top 14
16h00 Racing 92 / Lyon
17h57 Perpignan / La Rochelle
20h02 Canal Rugby Club
21h02 Avant-match Top 14
21h05 Toulouse / Stade Français Paris
23h01 Canal Rugby Club le débrief
23h23 La haine : La scène est à nous
00h53 The Bikeriders
02h46 Amelia's Children
04h16 Lumen

11h45 Outremer.l'info
12h00 Nous, les Européens
12h30 Dans le rétro
12h42 ICI 12/13
12h55 Chroniques d'en haut
13h30 Vivement dimanche
15h40 Patinage artistique : Les étoiles de la glace
17h15 La p'tite librairie
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Différents, et alors !
18h55 Zap actu
19h00 Instant conso
19h04 Le pitch cinéma
19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
19h52 Dans le rétro
20h00 Météo régionale
20h05 Stade 2
21h05 Les enquêtes de Vera
22h35 Les enquêtes de Vera

6

arte

06h05 M6 Kid
06h55 Scènes de ménages
07h25 M6 Boutique
10h20 Turbo
10h50 Turbo
11h20 Turbo
12h30 Sport 6
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Scènes de ménages
14h50 Recherche appartement ou maison
16h40 Maison à vendre
17h45 66 minutes : grand format
18h40 66 minutes : grand format
19h45 Le 19.45
20h10 Sport 6
20h25 Scènes de ménages
21h10 2024 : une année d'exception
22h20 2024 : une année d'exception
01h35 Programmes de la nuit

08h10 ARTE Junior, le mag
08h25 La voix du peuple haïda au Canada : protecteur de la nature
09h10 Cuisines des terroirs
09h40 Les trois ténors : Naissance d'une légende
10h35 Jonas Kaufmann : les plus belles musiques de film - Salle Smetana, Prague
11h40 Pavarotti
13h30 Les aventures d'Arsène Lupin
15h10 Anastasia
17h15 Puccini, la passion du féminin
18h10 Gala Puccini à la Scala de Milan
18h55 Gala Puccini sur la piazza San Marco de Venise
19h45 Arte journal
20h05 Cary Grant, de l'autre côté du miroir
21h00 Le dernier empereur
23h35 Allégorie citadine
00h45 Un Noël en Irlande
02h05 L'homme qui n'existait plus
03h33 Pause



TF1

21h10

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS



Fait prisonnier lors d'une croisade, Robin de Locksley s'évade avec Azeem, un Turc qui le suit jusqu'en Angleterre. Sur place, Robin retrouve son château détruit et apprend que son père a été pendu. Il découvre qu'en l'absence du roi Richard, la région a été mise à sac par le cruel shérif de Nottingham, qui a confisqué le pouvoir royal. Robin se réfugie alors dans les bois et décide de prendre les armes contre les usurpateurs...

Acteur: Kevin Costner (Robin des Bois), Morgan Freeman (Azeem), Mary Elizabeth Mastrantonio (Marianne), Alan Rickman (le shérif de Nottingham)....

2

21h10

KING



King, un lionceau destiné au commerce, s'échappe de l'aéroport et trouve refuge chez Inès et Alex. Ensemble ils ont l'idée folle de l'emmener en Afrique. Cependant, les douaniers ne facilitent pas leur mission. Max, leur grand-père, qu'ils n'ont vu que deux fois dans leur vie, rejoint l'aventure.

Acteur: Gérard Darmon (Max), Lou Lambrecht (Inès), Léo Lorléac'h (Alexandre), Thibault de Montalembert (Paul Sauvage), Clémentine Baert (Louise), Voir plus
Réalisateur: David Moreau
Scénariste: Jean-Baptiste Andrea, Gaël Malry, David Moreau, Zoé Bruneau
Musique: Guillaume Roussel

3

20h50

LES ENQUÊTES DE VERA



La mère de famille Lisa Millworth se rend à une soirée organisée par son patron pour ses salariés. Elle en sort rapidement pour se rendre sur son lieu de travail, les entrepôts d'une usine de turbine, prétextant avoir perdu son badge. Elle est suivie par une voiture. Alors qu'elle entre dans un local mis à sac, elle entend un bruit signalant une présence. Elle est retrouvée morte le lendemain sur les rives de la Tyne, blessée à l'arrière du crâne. Alors que ses collègues décrivent une femme appréciée, Vera découvre certaines zones d'ombre dans la vie de la victime.



ORAN
18 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h12
05h58
49%
11 km/h

Alger	☀️	14-04
Constantine	☀️	12-00
Annaba	☀️	17-05
Ouargla	☀️	17-07
Mostaganem	☀️	17-09
Béchar	☀️	13-03

Condamnation à la prison de militants pro-Palestine

Le Makhzen s'acharne à étouffer la voix des opposants à la normalisation

L'acharnement du Makhzen à étouffer la voix des opposants à sa politique de normalisation avec l'entité sioniste se poursuit, comme en témoigne la condamnation, jeudi, de 13 membres du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation à six mois de prison. Un tribunal de Salé a condamné les 13 opposants à la normalisation avec l'entité sioniste à six mois de prison avec sursis, peine assortie d'une amende de 2.000 dirhams (environ 190 euros), pour "participation à un rassemblement non autorisé", selon les médias locaux. Les faits remontent à novembre de l'année dernière, lorsque les concernés, militants du mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), ont mené un sit-in anti-normalisation devant un hypermarché de Salé. L'Observatoire marocain contre la normalisation, un organisme de défense des droits de l'Homme, a dénoncé, dans un communiqué, "un procès injuste", exprimant sa "solidarité absolue avec les honorables combattants de la liberté". Au Maroc, être pro-Palestinien peut vous mener à la prison. Défenseurs des droits de l'Homme, journalistes critiques ou intellectuels engagés, personne n'est à l'abri d'un procès si jamais il franchit les "lignes rouges" tracées par le Makhzen. Cette nouvelle condamnation à la prison de militants pro-Palestine illustre le décalage entre le soutien de la société civile marocaine à la cause palestinienne et la politique de normalisation avec l'entité sioniste menée par Rabat. L'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza depuis plus d'un an a renforcé au Maroc l'opposition au processus de normalisation avec l'entité sioniste, enclenché fin 2020. Plus l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'intensifie, plus la pression de la rue sur les autorités marocaines augmente.

Liban

La Finul appelle l'entité sioniste à s'interdire d'attaquer les civils

La Force de maintien de la paix des Nations Unies au Liban (Finul) a appelé vendredi l'entité sioniste à s'interdire de s'attaquer aux civils libanais, lui demandant de se conformer aux termes de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 27 novembre dernier. Dans une interview accordée à l'Agence de presse libanaise ANI, la directrice adjointe du Bureau des médias de la Finul, Candice Ardell, a déclaré que la Force onusienne rejette toute action susceptible de nuire aux civils, affirmant avoir envoyé des instructions dans ce sens à l'armée d'occupation sioniste. La même responsable a fait, par ailleurs, savoir que l'entité sioniste avait contacté la Finul au sujet du civil libanais enlevé jeudi dans une zone proche de la ville de Taloussa au sud du Liban, lui demandant de l'évacuer. "Peu de temps après, des casques bleus de la Finul accompagnés de la Croix-Rouge libanaise sont allés évacuer le civil, employé d'un fournisseur de la Finul, qui se rendait à son travail dans une base de la Finul, et il a été transféré à l'hôpital de Tebnine", a ajouté Mme Ardell.

Incendie de l'hôpital Kamal Adwan à Ghaza

«Un crime de guerre sioniste odieux»

La Jordanie a vivement condamné l'incendie par les forces d'occupation sionistes de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de la bande de Ghaza, et l'évacuation forcée des patients et de son personnel médical, le qualifiant de "crime de guerre odieux". Le ministère jordanien des Affaires étrangères et des expatriés, a indiqué dans un communiqué repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que "ce crime de guerre odieux", s'ajoute aux crimes commis par l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne depuis plus d'une année, et constitue une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire. Le porte-parole du ministère, Sufian Al-Qudah, cité par Wafa, a souligné le rejet catégorique et la condamnation par le Royaume de ce ciblage systématique du personnel et des installations médicales. "Il s'agit d'une violation du droit international, en particulier de la Convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, et d'une tentative de détruire des installations essentielles à la survie de la population du nord de la bande de Ghaza", a-t-il déclaré. M. Al-Qudah a exhorté la communauté internationale, en particulier le



Conseil de sécurité, à remplir ses obligations morales et juridiques en faisant pression sur l'entité sioniste pour cesser ses attaques génocidaires barbares contre les Palestiniens à Ghaza, et mettre un terme aux effets humanitaires dévastateurs de la violence. Il a également appelé à la protection des Palestiniens, des installations humanitaires et médicales et les abris, outre la cessation des

violations continues du droit international par l'occupation sioniste. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression génocidaire par voies terrestre, maritime et aérienne, contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, faisant 45.436 martyrs et 108.038 blessés, et entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Syrie

Plusieurs milliers d'alaouites manifestent

Des milliers de Syriens de la minorité alaouite dont est issu le président déchu Bachar al-Assad ont manifesté mercredi 25 décembre dans plusieurs villes de Syrie après une vidéo montrant une attaque contre l'un de leurs sanctuaires, une ONG faisant état d'un manifestant tué par balles. Le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme, Rami Abdel Rahmane, a déclaré qu'un "manifestant a été tué et cinq autres blessés après que les forces de sécurité à Homs (centre) ont ouvert le feu pour disperser les protestataires". Il s'agit des premières manifestations d'alaouites depuis le renversement de Bachar al-Assad par une coalition de rebelles menée par le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Cham (HTC), entrée à Damas le 8 décembre après s'être emparée en 11 jours d'une grande partie du pays. Selon des témoins et l'OSDH, des milliers de Syriens ont manifesté également à Tartous, Baniyas, Jableh, et Lattaquié dans l'ouest du pays, où est très implantée la communauté alaouite, une branche de l'islam chiite. À Homs, la police a décrété selon l'agence officielle Sana un couvre-feu nocturne jusqu'à 08 h 00 (05 h 00 GMT). Les autorités à Jableh ont également annoncé un couvre-feu nocturne. La colère des alaouites a éclaté après une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrant "une attaque de combattants" contre un sanctuaire dans le quartier de Maysaloon, à Alep (nord), deuxième ville de Syrie, selon l'OSDH. Cinq employés du sanctuaire qui a été incendié ont péri, d'après l'ONG. À Damas, le ministère de l'Intérieur a assuré que la vidéo était "ancienne" et datait de la prise d'Alep par les rebelles. "Le but de faire circuler à nouveau de telles images est de semer la



discorde parmi le peuple syrien (...)", a-t-il ajouté en accusant des "groupes inconnus" de l'attaque. Les nouvelles autorités ont multiplié les gestes d'assurance envers toutes les minorités d'un pays traumatisé par la guerre. Entraînée dans la chute de Bachar al-Assad, la communauté alaouite se cherche un avenir en Syrie. À Jableh, les manifestants ont scandé "Alaouites, Sunnites, nous voulons la paix", a indiqué un manifestant, Ali Daoud, appelant à "punir les assaillants". Des images ont montré une foule défilant dans la rue, brandissant le drapeau des rebelles datant de l'ère de l'indépendance. "Non à l'incendie des lieux saints et à la discrimination religieuse, non au sectarisme, oui à une Syrie libre", pouvait-on lire sur une pancarte. À Lattaquié, les manifestants ont dé-

noncé "les violations contre la communauté alaouite", selon Ghidak Mayya, un manifestant de 30 ans. "Pour le moment nous écoutons les appels au calme (...) Mais la situation peut exploser". Selon le politologue Fabrice Balanche, "les alaouites étaient très proches du régime de Bachar", dont ils constituaient la "garde prétorienne". Il estime à 1,7 million leur nombre aujourd'hui, soit environ 9 % de la population. L'OSDH a fait état de neuf morts mercredi dans des accrochages entre hommes armés et forces de sécurité qui tentaient d'arrêter un officier du pouvoir déchu. Six membres des services de sécurité ont été tués ainsi que "trois hommes armés", après que les forces de sécurité ont tenté d'arrêter un responsable du pouvoir de l'ex-président Bachar al-Assad, à Tartous (ouest), a indiqué l'OSDH.